

Guide d'accueil des étudiants internationaux

Sommaire : suivez le guide !

Le mot d'accueil de la Vice-Présidente chargée des Relations Internationales	Page 3
1- Brève présentation de la Corse et de la ville de Corte	Page 4
<ul style="list-style-type: none"> • La Corse : carte d'identité de l'Île de Beauté 	Page 5
<ul style="list-style-type: none"> • Corte : la ville universitaire qui fait battre le cœur de la Corse 	Page 6
2- Choisir l'Université de Corse : un pari gagnant !	Page 7
<ul style="list-style-type: none"> • <i>L'institution</i> 	Page 8
<ul style="list-style-type: none"> • <i>L'Université de Corse en chiffres</i> 	Page 9
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Votre formation à l'Université de Corse</i> 	Page 10
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Les services aux étudiants, des unités à l'écoute de vos besoins !</i> 	Page 13
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Les associations étudiantes : créez une dynamique à travers vos centres d'intérêts !</i> 	Page 17
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Se repérer à l'Université de Corse : le plan des campus de Corte</i> 	Page 18
3- L'International à l'Université de Corse	Page 21
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Le Bureau des Relations Internationales : un service créé pour vous !</i> 	Page 22
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Organiser sa mobilité à l'Université de Corse : préparer son séjour en toute sérénité</i> 	Page 23
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Étudier à l'Université de Corse en tant qu'étudiant international : les modalités de l'inscription pédagogique en fonction de votre profil</i> 	Page 27
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Le calendrier universitaire : se repérer dans le temps</i> 	Page 37
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Les langues à l'Université de Corse : les outils de votre réussite</i> 	Page 38
Vie pratique : venir, s'installer, découvrir et profiter de son séjour !	Page 41
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Venir en Corse et rejoindre Corte</i> 	Page 42
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Trouver un logement : dormir sur ses deux oreilles !</i> 	Page 45
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Vivre à Corte comme si vous y aviez toujours vécu</i> 	Page 49
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Goûter, voir, écouter, sentir et toucher la Corse : bref aperçu des patrimoines insulaires à découvrir pendant son séjour</i> 	Page 56

Le mot d'accueil de la Vice-Présidente chargée des Relations Internationales

Je suis heureuse de vous souhaiter la bienvenue à l'Università di Corsica Pasquale Paoli. Vous compter parmi nos étudiants internationaux, de plus en plus nombreux chaque année, est pour nous une grande chance, car la mixité culturelle et linguistique présente sur nos campus représente un atout majeur pour notre communauté estudiantine, avec qui vous lierez sans aucune difficulté des liens d'amitiés pérennes.

L'Université de Corse, est une université à dimension humaine qui a grandement axé sa politique sur l'internationalisation de ses formations et de ses campus. Les relations internationales sont en effet au cœur des missions d'enseignement et de recherche de notre institution.

Afin de rendre votre séjour le plus agréable et le plus profitable possible de nombreuses mesures d'accueil et d'accompagnement ont été mises en place ces dernières années, je pense notamment aux week ends d'immersion culturelle, à nos clubs de langues où les cultures se croisent à loisir ou à notre Centre de Ressources en Langues où vous pourrez à votre guise parfaire votre niveau de français.

La situation exceptionnelle de notre université insulaire nous permet de présenter une carte de formation en rapport avec notre environnement et de développer des cursus de pointe dans des domaines comme les énergies renouvelables ou l'aquaculture. Notre politique ambitieuse d'appui aux étudiants nous a permis d'ouvrir des cursus d'excellence tels que Sciences Politiques ou médecine.

Vous prendrez plaisir dans le cadre de vos études ou pour vos loisirs à découvrir de nouveaux espaces divers et variés d'une beauté incomparable. Nous vous offrons des conditions de travail privilégiées alliant des enseignements de qualité dispensés à des effectifs de taille raisonnable dans un environnement exceptionnel.

Je souhaite que votre semestre ou année d'étude à l'Università di Corsica soit couronnés de succès et que vous repartiez riche de cette belle expérience.

Stéphanie MACGAW-PENITENTI

Vice-Présidente chargée des Relations Internationales

1.

Brève Présentation de la Corse et de la ville de Corte

La Corse : carte d'identité de l'Ile de Beauté

• Les données-clés

- ✓ **Découpage administratif** : Région Corse, composée de 2 départements : la Haute-Corse (2B) et la Corse du Sud (2A). Elle dépend de la France.
- ✓ **Drapeau Corse** : la tête de Maure (tête noire avec un bandeau blanc sur le front)
- ✓ **Hymne corse** : u *Diu vi Salvi Regina*
- ✓ **Superficie** : 8680km² (*Dép. 2A* : 4014 km², *Dép. 2B* : 4666km²), soit la 4^e île de la Méditerranée après la Sicile, la Sardaigne et Chypre
- ✓ **Point Culminant** : le Monte Cintu (2706 m)
- ✓ **Nombre d'habitants** : 294 118 (en 2006)
- ✓ **Nombre de communes** : 360
- ✓ **Climat** : tempéré (*4 saisons* → *printemps/été/automne/hiver de type Méditerranéen*). Chaud et sec en été, doux au printemps et en automne, humide et de doux à froid en hiver
- ✓ **Géomorphologie** : plus de 120 sommets dépassant les 2000m d'altitude, 1000km de côtes. 1 parc Naturel Régional, 1 Parc Marin et de nombreux réserves naturelles et zones protégées



• Les sites incontournables : à voir absolument pendant son séjour

- ✓ Les *Calanche* de Piana et la Réserve Naturelle de Scandola (inscrite au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO)
- ✓ L'archipel des *Sanguinaires* (Ajaccio)
- ✓ Les Aiguilles de Bavella (Alta Rocca)
- ✓ Bonifacio
- ✓ La baie de Calvi
- ✓ La vallée de la *Restonica* (centre Corse) et la citadelle de Corte
- ✓ Le petit village de pêcheurs de Centuri (Cap Corse)
- ✓ Les vastes plages de la Côte orientale, bordées de forêts de pins.

Corte, la ville universitaire qui fait battre le cœur de la Corse

La ville de Corte, par sa position centrale au cœur de la montagne Corse, est idéalement située. Véritable carrefour entre les 2 principales villes de Corse que sont Bastia et Ajaccio, elle est facilement accessible par route ou par train.

La Commune de Corte est le bassin de vie le plus important du territoire Centre Corse dont il regroupe 76 % des habitants de la zone avec une densité de 42 habitants au km². Sur une superficie de 14 927 ha, elle comptait 6 825 habitants au dernier recensement de 2006. Avec près de 4 000 étudiants inscrits à l'université de Corse, Corte est aussi la ville universitaire de la Corse.

Corte, ancienne capitale de la Corse indépendante sous le Généralat de Pasquale PAOLI de 1755 à 1769, est caractérisée par sa citadelle érigée en 1419 sur un promontoire rocheux au croisement des vallées de la Restonica et du Tavignanu.

Ville chargée d'histoire, elle sait conjuguer à merveille tradition et modernité pour offrir à ses visiteurs un vrai dépaysement et faire de leur

séjour en Corse une expérience unique dans un environnement préservé et privilégié.

Seule ville du Centre Corse, elle a su garder une âme et dimension humaine. La qualité de vie y est exceptionnelle : vous y trouverez toutes les commodités nécessaires à votre bien-être, ainsi que de nombreuses activités de pleine nature, culturelles et sportives, sans oublier une ambiance chaleureuse dans une ville qui a su conserver une atmosphère de village.

Siate benvenuti in Corti !



2.

Choisir l'Université de
Corse : un pari gagnant !

L'institution

Créée en 1765, puis rouverte en 1981, l'Université de Corse Pasquale PAOLI est aujourd'hui une structure de formation et de recherche résolument tournée vers l'avenir. En articulant les hommes et les compétences, les pratiques et les idées, les ressources et le projet, elle prépare avec conviction les étudiants à réaliser leur ambition et à s'insérer avec succès dans le monde de l'emploi et la société de demain. Pour cela, elle s'est donnée les moyens de permettre à chacun d'eux d'accéder à des formations très pointues. A commencer par une politique scientifique qui, déclinée en sept projets de recherche, est aujourd'hui labellisée et reconnue au plus haut niveau par le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique).

Conformément à sa vocation première, l'Université poursuit son investissement au service de tous les étudiants. Ses formations à fort contenu professionnalisant les orientent vers des métiers ciblés, en accord avec les grandes problématiques du développement du territoire.

L'Université revendique dans sa mission la formation intellectuelle au principe de tout esprit critique : former des étudiants pour forger de futurs citoyens, munis d'un savoir opérant et d'une conscience aigüe des

problèmes du monde, aptes à apporter les réponses que la société corse attend aussi.

L'Université de Corse est autonome depuis le 1er janvier 2009. Elle fait partie du 1er Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) euro-méditerranéen qui regroupe les Universités de Nice Sophia-Antipolis, Sud Toulon Var, Paris VI, Gênes et Turin. Son internationalisation est inséparable d'une volonté farouche de combiner excellence scientifique et développement du territoire. Cette dynamique, reconnue et appuyée par ses partenaires, l'enracine dans son environnement et son réseau naturels : la cité, l'île, la Méditerranée, l'Europe. Elle la conforte dans l'idée que seules des convictions profondes, arrimées à une pensée d'ouverture, sont susceptibles de repousser les limites. Convictions qui ont, par le passé, travaillé à la résurgence de notre Université et ont animé l'esprit pionnier qui continue de nous guider dans notre ferme volonté de réussir tous ensemble.

L'Université de Corse en chiffres

L'Université de Corse, c'est :

- une présence dans 5 villes corses
- 4200 étudiants
- 4 domaines de formations
- 33 Licences, 11 Licences Professionnelles
- 27 Masters, 6 DUT, 1 DEUST
- 29 formations en alternance
- 7 projets de recherche labellisés CNRS
- 200 doctorants
- 290 enseignants et enseignants chercheurs
- 173 ingénieurs
- 600 intervenants extérieurs

L'international à l'Université de Corse, c'est :

- 50 nationalités présentes sur le campus
- plus d'une centaine d'universités partenaires dans le monde
- l'accueil de plus de 130 étudiants internationaux dans le cadre de séjours d'études
- plus de 350 étudiants corses partis étudier à l'international
- près de 140 étudiants partant en stage chaque année à l'international

Votre formation à l'Université de Corse

- **Le système LMD : un système d'enseignement supérieur européen harmonisé !**

Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le cursus universitaire français s'organise depuis 2006 autour de trois diplômes : la licence, le master et le doctorat. Cette nouvelle organisation, dite "L.M.D.", permet d'accroître la mobilité des étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales. L'Université de Corse appartient à cet espace européen de formation.

- ✓ **Les diplômes :**

La Licence : elle s'effectue en 3 ans après le baccalauréat, et est composée de 6 semestres (30 crédits ECTS par semestre, soit 180 crédits ECTS)

Le Master : il s'effectue en 2 ans après avoir validé la Licence, et est composé de 4 semestres (30 crédits ECTS par semestre, soit 120 crédits ECTS)

Le Doctorat : il s'effectue en 3 ans après avoir validé le Master

- ✓ **Une semestrialisation des formations universitaires :** dans le cadre de la LMD, les formations universitaires sont organisées en semestres.

- ✓ **Des crédits ECTS capitalisables et transférables :** chaque semestre comporte 30 crédits européens ou ECTS (European Credit Transfert System) communs à de nombreux pays européens. Les étudiants peuvent acquérir des crédits dans des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger. Les crédits sont également transférables d'un parcours à l'autre (sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique). Le parcours universitaire organisé en crédits est ainsi moins rigide, plus personnalisé qu'auparavant et permet aux étudiants de découvrir d'autres disciplines avec le seul impératif de conserver un cursus cohérent.

- **Les domaines de formation proposés à l'Université de Corse**

4 domaines de formation en adéquation avec les secteurs d'activité professionnelle :

- ✓ **Sciences, Technologies, Santé, S.T.A.P.S**

- > Informatique
- > Energies renouvelables
- > Environnement
- > Génie Civil- Construction
- > Santé
- > Métiers de l'enseignement
- > Cosmétique
- > Développement Durable
- > Audiovisuel
- > Management du Sport
- > Agroalimentaire

- ✓ **Droit, Sciences Economiques et Gestion**

- > Notariat
- > Gestion et commercialisation
- > Aménagement du territoire
- > Tourisme
- > Gestion des Ressources Humaines
- > Droit des Collectivités locales
- > Administration publique
- > Entrepreneuriat

- ✓ **Sciences Humaines et Sociales**

- > Communication
- > Métiers de l'enseignement
- > Psychologie
- > Archéologie
- > Anthropologie

- ✓ **Arts, Lettres, Langues:**

- > Métiers de l'enseignement
- > Arts du spectacle
- > Arts plastiques
- > Guide-interprète

Les parcours d'excellence

- ✓ Médecine (Premier Cycle des Etudes de Médecine)
- ✓ Cycle préparatoire intégré aux écoles d'ingénieurs
- ✓ Sciences Politiques
- ✓ Prépa École de commerce

Toutes les informations sur les diplômes de l'Université de Corse sur www.univ-corse.fr

• CFA Universitaire

Le Centre de Formation d'Apprentis Universitaire (CFA UNIV) a pour vocation de gérer le développement des formations en alternance à l'Université de Corse, axe stratégique inscrit au cœur de son contrat d'établissement 2008/2011. Circonscrit jusqu'en 2007 à l'IUT di Corsica, structure technologique universitaire pionnière en la matière, l'alternance a essaimé dans d'autres unités pédagogiques de l'Université comme l'UFR Sciences et Techniques, à l'Institut d'Administration des Entreprises et la Faculté de Droit et Sciences Économiques.

Pour l'année 2008/2009, plus de 120 étudiants ont choisi la voie de l'alternance pour suivre leur cursus universitaire en lien avec un diplôme et un niveau de qualification à obtenir au service d'un projet professionnel personnalisé orienté vers des secteurs d'activités très divers : Commerce, Environnement, Gestion, Génie Civil et Construction, Gestion des Ressources Humaines, Énergies Renouvelables, Biologie, Audiovisuel, Multimédia, Entrepreneuriat.

L'étudiant-alternant bénéficie d'un double tutorat systématique au centre de formation (tuteur pédagogique) et dans sa structure d'accueil (maître d'apprentissage ou tuteur) largement bénéfique à sa réussite.

Toutes les infos sur les diplômes en alternance sur <http://www.univ-corse.fr>, rubrique « Insertion professionnelle/Alternance/CFA UNIV »

• Formation continue

Le Service commun de la Formation Continue mène principalement 3 types d'activités :

- ✓ La mise en œuvre des formations professionnalisantes proposées par les départements de l'Université. Ces formations sont validées soit par des diplômes nationaux, soit par des diplômes de l'Université.
- ✓ L'identification, la conception et la réalisation de formations répondant à des demandes conjoncturelles ou sectorielles. Ces prestations sont réalisées en situation de concurrence avec d'autres organismes de formation.
- ✓ La conception et la réalisation d'actions de formation professionnelle, en association avec des organismes publics ou privés extérieurs à l'Université. Le Service de formation permanente est généralement responsable de la certification des formations et il exécute souvent une partie des prestations d'enseignement.

Toutes les informations sur la Formation Continue sur <http://formcont.univ-corse.fr>

- **L'École Doctorale : poursuivre ses études en Doctorat à l'Université de Corse**

L'École Doctorale « Environnement et Société » (ED 377) de l'Université de Corse Pasquale Paoli est constituée d'un ensemble de chercheurs et d'enseignants chercheurs (environ 160), de formations, de filières, de doctorants (environ 230) et de IATOSS (environ 20) en nombre suffisant pour créer à la fois une communauté et une dynamique. Lieu de formation, l'École doctorale vise l'excellence en la matière.

Elle coordonne l'organisation et le fonctionnement des études doctorales de l'Université qui sont une formation par la recherche, à la recherche et à l'innovation.

Elle organise une formation complémentaire de doctorat étalée sur trois ans permettant aux étudiants d'une part, d'être au contact permanent de l'évolution la plus récente de leur discipline et d'autre part, de s'ouvrir hors du champ spécifique de leur thèse et de préparer leur avenir professionnel soit dans l'enseignement supérieur et la Recherche publique, soit dans les milieux socio-économiques. Cette formation conduit à proposer à l'ensemble des doctorants trois grands types de modules :

- ✓ des formations scientifiques de base (méthodologie, gestion d'un travail de recherche, projet de thèse ...)
- ✓ des formations d'intérêt plus général (langues, informatique, communication scientifique et professionnelle...)
- ✓ une préparation à l'insertion professionnelle.

Fortement pluridisciplinaire, elle couvre ainsi des domaines de recherche larges qui rassemblent les thématiques des différentes équipes des entités de recherche labellisées :

- L'UMR-CNRS n° 6134 - Sciences pour l'Environnement (SPE), porte 6 projets : Feux de forêts (FF), Gestion et Valorisation des Eaux en Méditerranée (GEM), Énergies renouvelables (ENR), Modélisation Mathématique et Physique de

l'Environnement (M2PE), Ressources naturelles (RN), Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

- L'UMR-CNRS n° 6240 - Lieux, Identités, eSpaces, Activités (LISA), porte 2 projets : Les Dynamiques des Territoires et Développement Durable (DTDD), et Les Identités et Cultures, les Processus de Patrimonialisation (ICPP)
- La Fédération de Recherche n° 3041 - Environnement et Société (FRES)
Elle favorise et coordonne le développement de collaborations pluridisciplinaires des chercheurs de l'Université dans des secteurs de thématiques relevant de grands organismes différents CNRS, INRA, INSERM.
- L'ERT n° 2008-1362 - Aspects juridiques du patrimoine des personnes physiques et des entreprises. Ses principales thématiques portent sur : l'Etude de la copropriété inorganisée, l'Etude de la preuve de la propriété en tenant compte notamment du désordre foncier insulaire. Plus largement, l'ERT s'intéresse à toutes les questions ayant directement ou indirectement un lien avec la notion de Patrimoine (au sens juridique du terme) au-delà du seul patrimoine immobilier.

Toutes les informations sur l'Ecole Doctorale sur www.univ-corse.fr, rubrique « Recherche / Ecole Doctorale »

Les services aux étudiants, des unités à l'écoute de vos besoins !

Un environnement de travail adapté aux besoins des étudiants participe à la réussite de leur formation universitaire.

L'Université de Corse en est consciente et place l'étudiant au centre de ses priorités en lui proposant de nombreux services. Une question ? Un problème ?

Un besoin ? Nos services sont à votre écoute !

- **La Scolarité : notre mission, le suivi administratif de votre cursus universitaire**

- ✓ Inscriptions administratives
- ✓ Inscriptions pédagogiques
- ✓ Transferts de dossiers
- ✓ Préparation des examens
- ✓ Diffusion des notes et résultats

Contacts :

Campus Mariani

Tél. : +33 (0)4 95 45 00 13 (Droit, Sciences Économiques, Tourisme, IAE)

Tél. : +33 (0)4 95 45 00 15 (Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales)

Tél. : +33 (0)4 95 45 00 02 (Doctorants)

Campus Grimaldi

Tél. : +33 (0)4 95 45 00 51 (Sciences et Techniques, Santé, STAPS)

- **La POIP : la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle**

Documentation, aide, conseils, la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle vous aide à formuler vos objectifs et à vous diriger vers la formation qui vous convient. La POIP vous informe également sur les métiers, les stages, les concours, ou comment démarrer votre insertion professionnelle. Renforcer les liens entre l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et le monde de l'emploi :

- ✓ Information
- ✓ Orientation
- ✓ Offres de stages et d'emplois

Contact :

Campus Grimaldi

Tél. : +33 (0)4 95 45 00 21 - poip@univ-corse.fr

- **Le Centre de Ressources Informatiques : pour une université connectée au reste du monde !**

Votre e-bureau avec l'Espace Numérique de Travail (ENT) !

Connectez-vous sur campus.univ-corse.fr ou sur www.univ-corse.fr, espace ENT, entrez l'adresse e-mail et votre mot de passe qui vous ont été attribués lors de votre inscription à l'Université de Corse et travaillez à distance: webmail, emploi du temps, cours en ligne, services en ligne, résultats d'examens, réinscription, convention de stage, consultation d'offres de stages et d'emplois, revue de presse, ou encore espaces interactifs d'échanges, blog, forum...

Gardez le fil de l'info avec www.univ-corse.fr

News et notes d'actualités, événements et manifestations, pour tout savoir au jour le jour des sujets qui font partie du quotidien du campus, cliquez et lisez.

Surfer en salle ...

L'Université de Corse met à votre disposition des salles en libre accès informatique accessibles tout au long de l'année universitaire et réparties sur les campus (Bibliothèque Universitaire, salles informatiques, bornes d'accès multimédia ...).

... où sans fil où que vous soyez !

Grâce au Wi-Fi installé sur les campus et dans les résidences universitaires, connectez-vous gratuitement et librement à partir de votre ordinateur portable.

Contacts :

ENT : cpadmin@univ-corse.fr

Cours en ligne : foad@univ-corse.fr

Réseau/Wi-Fi : geradeschi@univ-corse.fr

- **La Bibliothèque Universitaire (BU) vous accueille sur le campus Mariani et sur le web**

La Bibliothèque Universitaire vous accueille du lundi au samedi sur le campus Mariani et sur Internet : <http://scd.univ-corse.fr> ou www.univ-corse.fr, rubrique Documentation.

Besoin d'une assistance ? Contactez le Bureau d'aide au lecteur. Votre document est ailleurs ? Faites appel au service du Prêt entre Bibliothèques.

A disposition :

- ✓ Wi-Fi, ordinateurs, imprimantes, photocopieurs...
- ✓ Ressources électroniques (Science direct, Lexis Nexis, Dalloz, Lextenso...)
- ✓ 10 000 titres de revues : Papier/Électronique
- ✓ 80 000 ouvrages

Horaires :

Lundi - jeudi : **9h - 19h**

Vendredi : **9h - 18h**

Samedi : **9h - 13h**

Attention : Inscription préalable à l'utilisation des services.

Contact :

Campus Mariani

Tél. : +33 (0)4 95 45 06 27 - mperez@univ-corse.fr

- **La Médecine Préventive : un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide**

- ✓ Visites médicales
- ✓ Consultations sociales
- ✓ Informations sur les comportements à risques
- ✓ Relais pour les étudiants handicapés ou présentant un problème de santé
- ✓ Vaccinations et soins d'urgence

Contacts :

Campus Mariani

Tél. : +33 (0)4 95 45 00 19 (infirmier)

Tél. : +33 (0)4 95 45 01 20 (assistante sociale)

Tél. : +33(0)4 95 45 01 67 (secrétariat, cellule handicap)

- **Le Centre Culturel Universitaire (CCU) : un lieu où se côtoient expression, inspiration et création !**

Développer votre fibre artistique avec les ateliers du Centre Culturel Universitaire

Chants corses, cinéma, atelier d'écriture, calligraphie japonaises, initiation à l'archéologie, stage de théâtre ... Le CCU vous invite à partager votre temps libre avec lui ! Inscrivez-vous !

Pensez à participer au Club de Langues ! Cet atelier vous permet de faire partager votre langue et d'apprendre celle de vos collègues de façon ludique !

Vous divertir avec les programmations Corsic'artisti, Cortinscena et les conférences de l'Université inter-âges !

Théâtre, musique, conférences : un excellent moyen de découvrir les talents insulaires, mais également des artistes et conférenciers venus d'ailleurs pour égayer vos journées et vos soirées à un prix très abordable !

Contact :

Campus Mariani

Tél.: +33 (0)4 95 45 00 78 - iminico@univ-corse.fr

- **Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) : s'exprimer et se défouler !**

Un Service des Sports actif !

Le Service des sports vous propose diverses activités mais également des sorties nature en week-end : raquette neige, randonnées, descente de canyon... N'attendez plus, inscrivez-vous !

La compét'

Vous souhaitez faire de la compétition et représenter l'Université de Corse au travers des différents championnats organisés par la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) ? Inscrivez-vous à l'AS UCASA et au Comité Régional du sport Universitaire (CRSU). Ces 2 associations organisent des déplacements sportifs et des rencontres amicales, localement mais aussi dans d'autres académies ou régions, et ce dans tous les sports représentés au SUAPS. En fonction de votre performance, vous pourrez participer au Championnat de France des Universités ! Outre son environnement propice aux activités sportives de plein air, Corte offre différentes infrastructures :

- ✓ La halle des sports de 1500 m² de l'Université
- ✓ 2 stades avec piste d'athlétisme, 1 piscine, 1 cosec, 1 dojo, 4 courts de tennis, 1 mur d'escalade et des sites naturels d'escalade équipés,
- ✓ 1 aérodrome, mis à disposition par la Municipalité.

Contact :

Campus Mariani

Tél. : +33 (0)4 95 45 01 68 - suaps@univ-corse.fr

Les associations étudiantes : créez une dynamique de groupe à travers vos centres d'intérêts !

Que vous soyez passionné de sport, de culture, de langues, que vous souhaitiez rencontrer d'autres étudiants internationaux ou encore participer à l'organisation d'évènements et de sorties pédagogiques dans le cadre de l'association créée par votre filière, vous trouverez une association étudiante qui vous permettra de vous exprimer !

Pour connaître la liste des associations étudiantes inscrites à l'Université de Corse, rendez-vous à la Sclarité (Bâtiment de la DEVU, Campus Mariani), ou utilisez les coordonnées suivantes :

Contacts :

Tél. : +33 (0)4 65 45 01 56

Fax : +33(0)4 95 45 01 57

mondiegt@univ-corse.fr

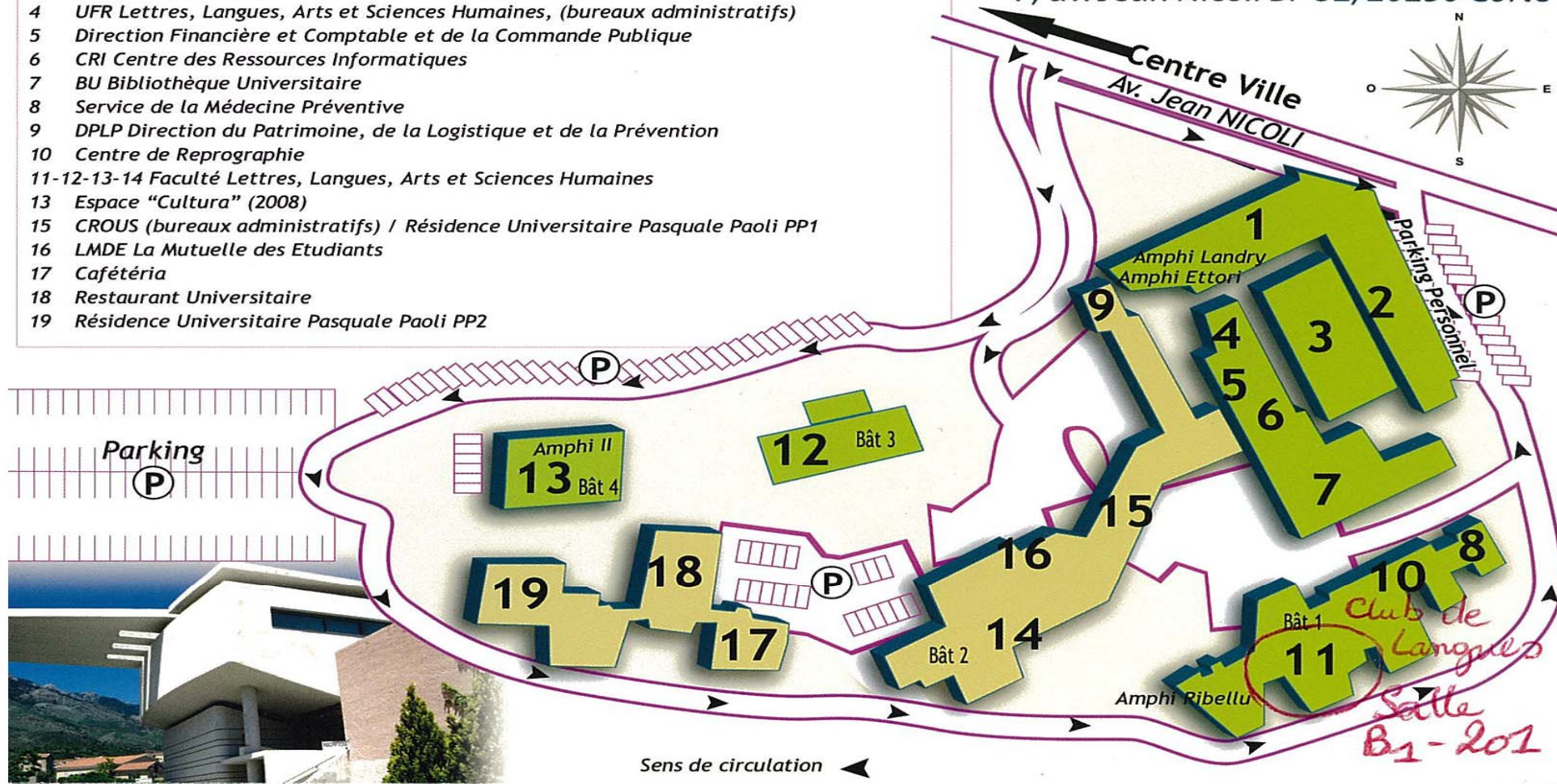
Se repérer à l'Université de Corse : le plan des Campus de Corte

Campus Mariani

(ex Campus Caraman)

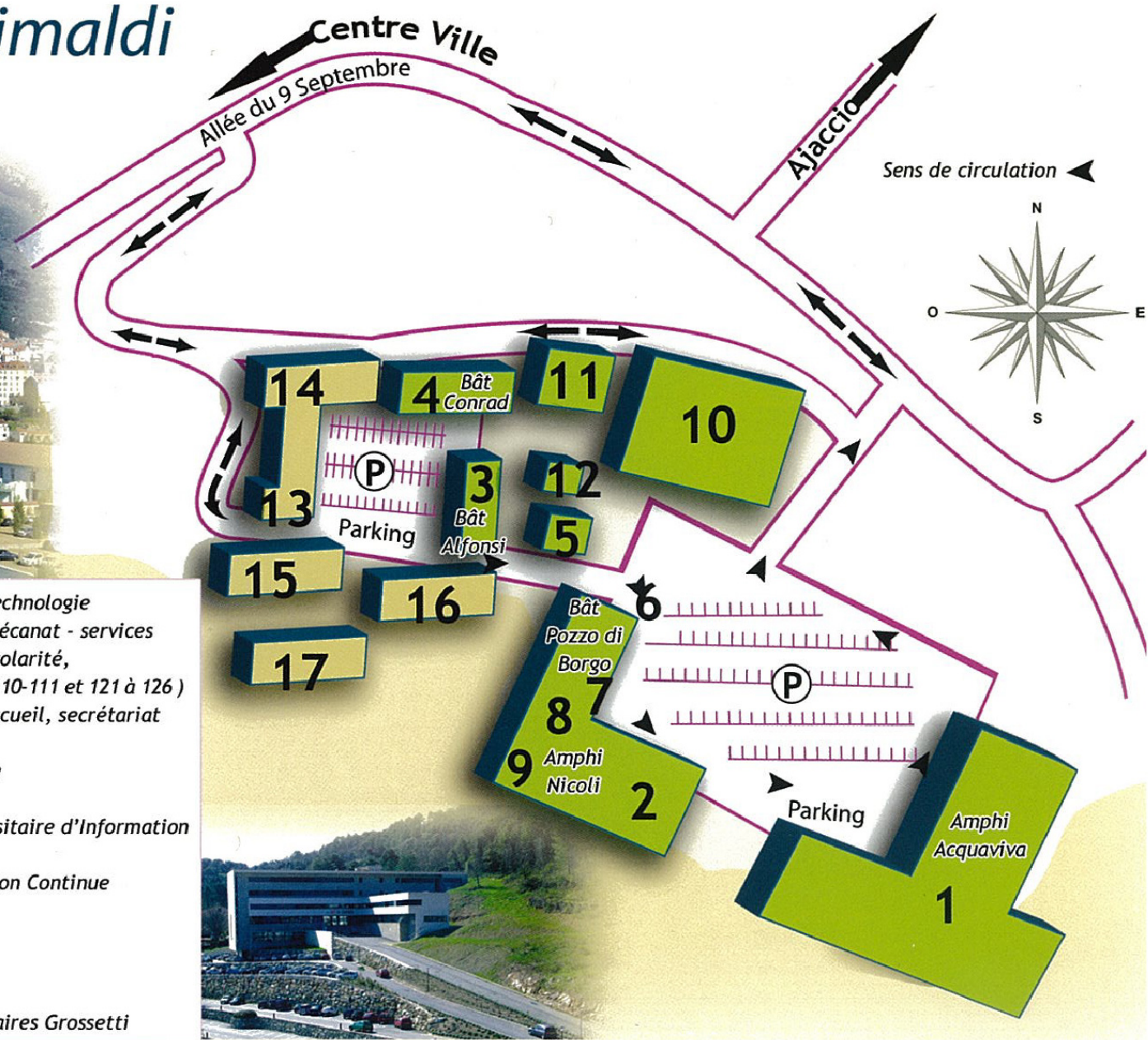
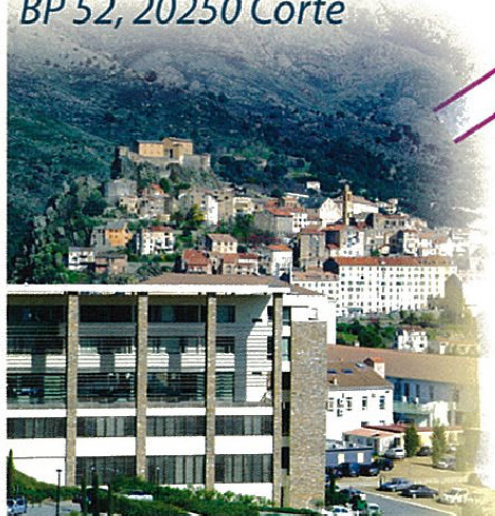
7, av. Jean Nicoli BP 52, 20250 Corte

- 1 UFR Droit, Sciences Sociales, Economiques et de Gestion
- 2 IAE Institut d'Administration des Entreprises
- 3 DVE Division de la Vie Etudiante : scolarité, Centre Culturel Universitaire (CCU) activités sportives (SUAPS), bureau des relations internationales.
- 4 UFR Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines, (bureaux administratifs)
- 5 Direction Financière et Comptable et de la Commande Publique
- 6 CRI Centre des Ressources Informatiques
- 7 BU Bibliothèque Universitaire
- 8 Service de la Médecine Préventive
- 9 DPLP Direction du Patrimoine, de la Logistique et de la Prévention
- 10 Centre de Reprographie
- 11-12-13-14 Faculté Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines
- 13 Espace "Cultura" (2008)
- 15 CROUS (bureaux administratifs) / Résidence Universitaire Pasquale Paoli PP1
- 16 LMDE La Mutuelle des Etudiants
- 17 Cafétéria
- 18 Restaurant Universitaire
- 19 Résidence Universitaire Pasquale Paoli PP2



Campus Grimaldi

(Ex Campus Grossetti)
 Quartier Grossetti
 BP 52, 20250 Corte



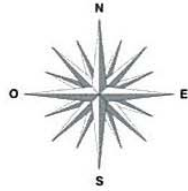
- 1 IUT Institut Universitaire de Technologie
- 2 UFR Sciences et Techniques (Décanat - services administratifs et financiers, scolarité, département STAPS, salles 109-110-111 et 121 à 126)
- 3-4 UFR Sciences et Techniques (accueil, secrétariat pédagogique, salles 1 à 11)
- 5 Département Santé - Médecine
- 6 Cellule de Valorisation
- 7 SCUIO Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation
- 8 Service Commun de la Formation Continue
- 9 Recherche - UMR - INSERM
- 10-11 Halle des Sports
- 12 Soute à produits chimiques
- 13 Cafétéria
- 14-15-16-17 Résidences Universitaires Grossetti



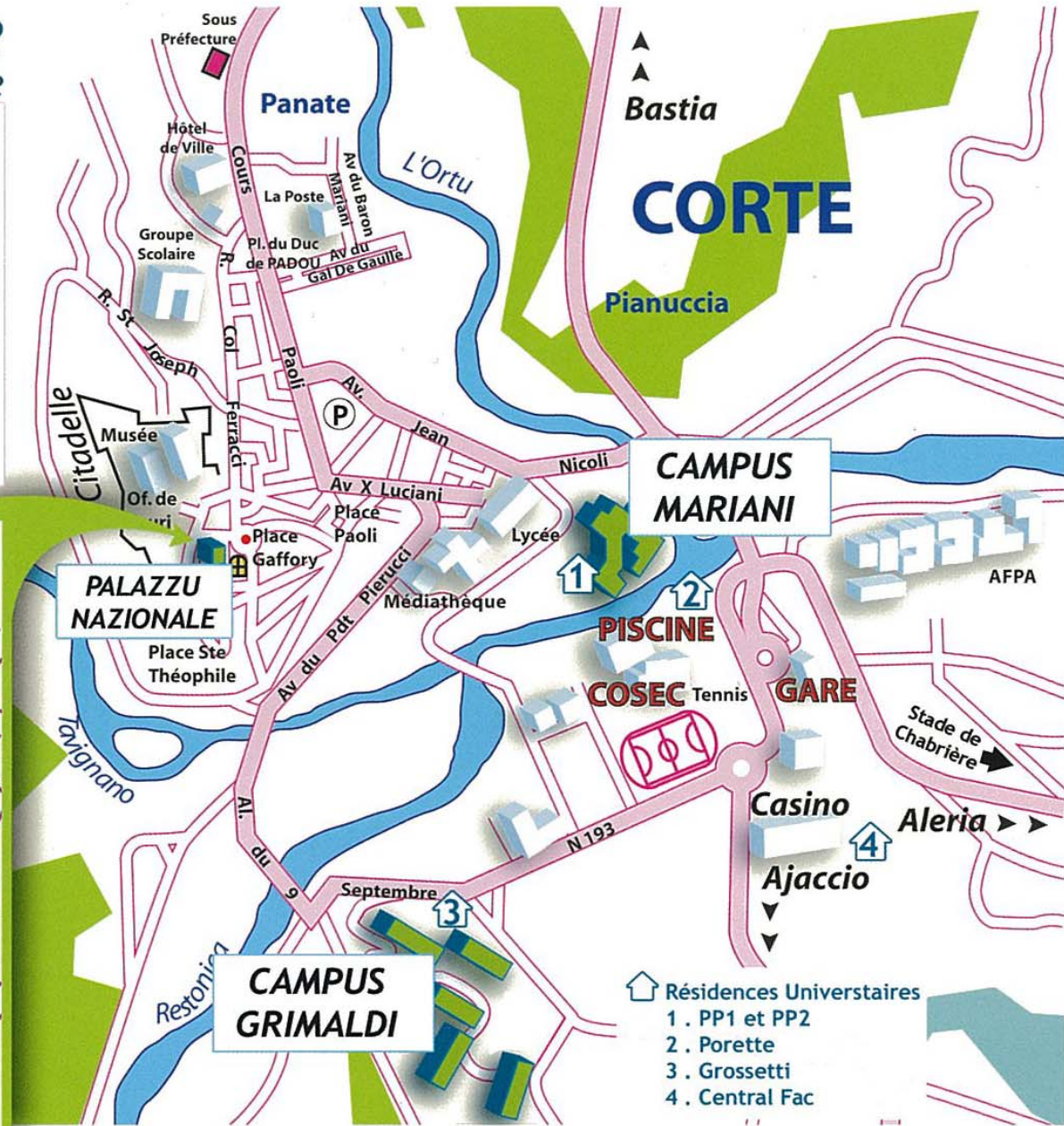
Palazzu Nazionale

BP 52, 20250 Corte

- 1 Palazzu Naziunale
 Salle des Actes
 Présidence
 Vice-Présidence du Conseil d'Administration
 Vice-Présidence du CEVU Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
 Secrétariat Général
 Direction des Ressources Humaines
 Cellule des Affaires Juridiques
 Ecole Doctorale
 Service de la Communication
 Cellule des événements



- 2 UFR Lettres Centre de recherche département Archéologie



- 🏠 Résidences Universtaires
- 1 . PP1 et PP2
 - 2 . Porette
 - 3 . Grossetti
 - 4 . Central Fac

3.

L'International à l'Université de Corse

Le Bureau des Relations Internationales : un service créé pour vous !

- Le Bureau des Relations Internationales (B.R.I) : qui sommes-nous ?

Le Bureau des Relations Internationales est en contact permanent avec les étudiants internationaux, avec les étudiants de l'Université de Corse souhaitant effectuer un séjour d'études à l'étranger mais également avec les enseignants-chercheurs souhaitant s'ouvrir à l'international par le biais de projets ou pour des périodes d'enseignement à l'étranger.

Parmi ses principales missions auprès des étudiants internationaux, le Bureau des Relations Internationales traite les demandes d'information sur les procédures d'inscription à l'Université de Corse en fonction des profils de chacun d'entre eux, mais est également en mesure de les orienter vers les organismes et services appropriés pour toute question relative à l'immigration et au logement.

Visitez votre espace sur le site web de l'Université de Corse sur le www.univ-corse.fr, rubrique International, Menu Etudiants Internationaux : vous y trouverez toutes les informations utiles à la préparation de votre séjour chez nous !

De plus, le B.R.I, en partenariat avec plusieurs organismes et associations, propose diverses animations culturelles tout au long de l'année afin de faire partager la culture corse aux étudiants internationaux dans une ambiance conviviale et chaleureuse, et rendre leur séjour insulaire inoubliable.

Bienvenue à l'Université de Corse Pasquale PAOLI, et bon séjour chez nous !

Emilie SIMON
Responsable du Bureau des Relations Internationales

- Comment joindre le Bureau des Relations Internationales ?

Université de Corse Pasquale PAOLI
Bureau des Relations Internationales - Campus Mariani
22, avenue Jean NICOLI BP 52
20 250 CORTE
Corse, France

Tél. : +33 (0)4 95 45 02 23

N.B : (si vous appelez depuis la France, ne composez pas le +33, mais directement le 04 95 45 02 23)

Fax : +33 (0)4 95 45 33 17

@ : international@univ-corse.fr

Horaires d'ouverture au public

lundi/mardi/jedi : 9h-12h / 14h-18h - mercredi : 14h-18h - vendredi : 9h-12h

Organiser sa mobilité à l'Université de Corse : préparer son séjour en toute sérénité

Un séjour à l'international dans le cadre d'études nécessite la réalisation de quelques démarches administratives avant et pendant votre période de mobilité.

Afin d'organiser au mieux votre séjour et d'en profiter pleinement sans complication, voici quelques pistes à suivre :

NB : pensez absolument à réserver un hébergement avant votre arrivée en Corse ! Référez vous à la Rubrique « Trouver un logement : dormir sur ses 2 oreilles » de la section « 4. Vie pratique » de ce guide !

Formalités liées à l'immigration :

✓ Passeport ou carte d'identité ?

Les étudiants non ressortissants de l'Espace Economique Européen (EEE) et de la Suisse doivent présenter un passeport délivré dans leur pays, valide et couvrant au minimum toute la durée de leur séjour pour pouvoir être acceptés sur le sol français.

Pour les étudiants ressortissants de l'Union Européenne et de la Suisse, une carte d'identité valide sera demandée par les autorités aux frontières françaises.

✓ Visas

Les étudiants ressortissants de l'Espace Economique Européen et de la Suisse sont dispensés de visas. En revanche, les autres étudiants doivent obtenir un visa de court séjour pour études, de long séjour temporaire pour études ou de long séjour pour études en fonction de la durée de leur séjour en France. A noter : le détenteur d'un visa de long séjour pour études peut solliciter dans les 2 mois suivant son arrivée en France une carte de séjour d'un an renouvelable à la préfecture de son lieu de domicile.

✓ Préinscription dans une université

Plusieurs cas de figure se présentent en fonction du niveau de formation des candidats, de leur pays d'origine et de la nature de leur mobilité (*N.B : voir schémas par profils d'étudiants dans la rubrique Etudier à l'Université de Corse de la section « 3. L'International à l'Université de Corse » de ce guide pour plus d'informations*)

- Pour une inscription en L1 ou en L2, les candidats non ressortissants de l'Espace Economique Européen (+ Suisse) doivent passer par la procédure de demande d'admission préalable (dite procédure « D.A.P »). Ils devront obligatoirement passer un Test de Connaissance du Français (TCF) dans le cadre de cette procédure.

A noter que les étudiants titulaires ou futurs titulaires d'un bac français obtenu à l'étranger et souhaitant s'inscrire en L1 passent directement par la procédure « Admission Post Bac », au même titre que les étudiants français et que les étudiants ressortissants des pays de l'Espace Economique Européen (+ Suisse).

- Pour une inscription de la L3 au M2, les étudiants doivent contacter directement l'Université de Corse via l'application des préinscriptions ou bien passer obligatoirement par la procédure Campus France lorsque leur pays en dispose.
 - Les étudiants en programme d'échange Erasmus, Crepuq, Free Mover ainsi que les étudiants en convention de coopération pédagogique n'ont pas à suivre cette procédure de préinscription.
- ✓ **Conditions de ressources**
 Les étudiants non boursiers du Gouvernement français, des gouvernements étrangers, d'organismes internationaux et non bénéficiaires de programmes communautaires doivent justifier qu'ils disposent de moyens d'existence suffisants (environ 430€/mois).

Sites Internet utiles pour vos démarches administratives :

- Ministère des Affaires Etrangères et Européennes : www.diplomatie.gouv.fr
- Campus France : www.campusfrance.org
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20119/mobilite-des-etudiants.html>
- Portail Officiel de l'Administration française : www.servicepublic.fr

Assurances, Couverture Sociale, Mutuelle Complémentaire Santé

- **Assurance Responsabilité Civile** : pour vous inscrire à l'Université de Corse, **vous devez être couvert par une Assurance Responsabilité Civile sur l'ensemble de la durée de votre séjour d'études.**
 Cette assurance permet à l'étudiant d'être couvert dans le cas où il provoquerait un accident.
2 cas de figure : si vous avez déjà souscrit une assurance Responsabilité Civile dans votre pays d'origine (vérifiez qu'elle est bien valable dans le pays d'accueil), dans ce cas là vous devrez la présenter au moment de votre inscription à l'Université de Corse. Si vous n'avez pas souscrit d'assurance responsabilité civile dans votre pays d'origine, vous devez obligatoirement en acquérir une au moment de votre inscription administrative à l'Université de Corse. Par exemple, la LMDE (La Mutuelle des Etudiants) vous propose une assurance Responsabilité Civile dans le cadre du produit « Assurance de l'Etudiant » (ADE), dont le coût s'élevait à 15€/an pour l'année universitaire 2009-2010.
- **Couverture Sociale** : La Sécurité Sociale (ou encore la « Sécu ») :
 La France dispose d'un régime de protection sociale auquel peut prétendre toute personne qui réside de manière régulière sur le territoire. Ce régime s'appelle la Sécurité Sociale et permet aux personnes qui y sont affiliées d'obtenir le remboursement de leurs dépenses de Santé. En fonction de votre situation, vous aurez des démarches différentes à accomplir pour en bénéficier :

- ✓ **Les étudiants ressortissants d'un Etat membre de l'Espace Economique Européen (EEE) ou la Suisse**, ainsi que les étudiants ayant un statut Erasmus
 Avant votre arrivée en Corse, vous devez vous procurer dans votre pays d'origine une Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) couvrant l'ensemble de votre année universitaire. Lors de votre arrivée en Corse, vous devez la faire enregistrer à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de votre lieu de résidence. Au moment de votre inscription à l'Université de Corse, vous devrez la présenter et n'aurez pas à payer de cotisation à la Sécurité Sociale.
 Si vous avez souscrit une assurance privée dans votre pays d'origine, vous devrez présenter une attestation d'affiliation stipulant « aucune restriction tarifaire ni franchise », au moment de votre inscription administrative à l'Université de Corse. Si vous n'avez ni carte européenne d'assurance maladie, ni attestation d'assurance privée (stipulant aucune restriction tarifaire ni franchise) vous devrez alors vous affilier au Régime étudiant de sécurité sociale et payer une cotisation au moment de votre inscription administrative à l'Université de Corse. A titre indicatif, ce montant s'élevait à 198€ pour l'année universitaire 2009-2010.
- ✓ **Les étudiants québécois**
 Avant votre arrivée en France, vous devez vous procurer auprès du Régime Assurance Maladie du Québec (RAMQ) un formulaire SE-401-Q106. Lors de votre arrivée en Corse, vous devez le présenter à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de votre lieu de résidence. Sur présentation de ce formulaire au moment de votre inscription administrative à l'Université de Corse, vous serez exonéré du paiement de la cotisation à la Sécurité Sociale.
- ✓ **Les étudiants provenant d'un Etat tiers (hors Espace Economique Européen ou Suisse) ayant moins de 28 ans et n'ayant pas le statut d'étudiant Erasmus**
 Pour bénéficier de la couverture de la Sécurité Sociale en France, vous devrez vous affilier et payer une cotisation au Régime étudiant de Sécurité Sociale au moment de votre inscription administrative à l'Université de Corse. A titre indicatif, ce montant s'élevait à 198€ pour l'année universitaire 2009-2010.
- ✓ **Les étudiants provenant d'un Etat tiers (hors Espace Economique Européen ou Suisse) ayant plus de 28 ans**
 Vous n'avez pas droit à la Sécurité Sociale étudiante. Pour bénéficier d'une couverture sociale, vous devez vous adresser à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de votre lieu de résidence en France et constituer un dossier de Couverture Maladie Universelle (CMU) de base. Vous n'aurez pas à payer de cotisation à la Sécurité Sociale au moment de votre inscription administrative à l'Université de Corse sur présentation d'un justificatif C.M.U.
 Autre solution : vous pouvez souscrire à la « Couverture Etudiant Etranger » proposée par la LMDE (voir ci-dessous).
- ✓ **Les étudiants séjournant en France pour moins de 3 mois, ou ayant plus de 28 ans, ou arrivant en France avant le 1er octobre de l'année universitaire**
 Afin de pouvoir bénéficier d'un régime de protection sociale (obligatoire en France) et des avantages qui en découlent, la Mutuelle des Etudiants (LMDE) vous propose de souscrire à une couverture santé : il s'agit de la garantie « Couverture Etudiant Etranger ». Vous pouvez y adhérer pour 1, 3, 6, 9 ou 12 mois.
 A titre indicatif, le tarif pour l'année universitaire 2009-2010 était de 46,67€ pour 1 mois, 140€ pour 3 mois. Il vous sera possible de choisir ce produit au moment de votre inscription administrative à l'Université de Corse.

- **Mutuelle Complémentaire Santé**

La Sécurité Sociale se base sur un barème afin de rembourser les dépenses de santé. Ainsi, selon la dépense effectuée, elle vous remboursera entre 35% et 70% du tarif de responsabilité de la Sécurité Sociale. L'assuré doit prendre à sa charge la différence entre le tarif de responsabilité de la sécurité sociale et le remboursement de la Sécurité Sociale, sauf s'il a souscrit à une mutuelle complémentaire santé. L'adhésion à cette mutuelle complémentaire n'est pas obligatoire, mais elle est fortement conseillée.

La Mutuelle des Etudiants (LMDE) vous propose une gamme de 5 mutuelles complémentaires santé afin de couvrir de façon optimale tous vos besoins. Les tarifs d'adhésion à ces mutuelles varient en fonction du niveau de remboursement que vous souhaitez obtenir.

Vous pouvez également vous adresser à d'autres organismes mutualistes français (pensez à comparer les tarifs proposés par les différents organismes), ou bien bénéficier de l'assurance adéquate à laquelle vous avez souscrite dans votre pays d'origine (attention, votre attestation ne doit comporter aucune restriction tarifaire ni franchise).

Sites Internet utiles

- La Mutuelle des Etudiants (LMDE) : www.lmde.fr
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) : www.ameli.fr

Contact

La Mutuelle des Etudiants (LMDE)

Antenne de Corte - Campus Mariani

Tél. : +33 (0)4 95 46 09 38

Fax : +33 (0)4 95 46 20 12

mafonso@lmde.com

Horaires d'ouverture au public :

Du Lundi au Jeudi : 9h30-12h30 / 13h30-17h30

Le Vendredi : 9h30-12h30

Etudier à l'Université de Corse en tant qu'étudiant international : les modalités de l'inscription en fonction de votre profil

Afin de vous aider à gérer vos premiers pas à l'Université de Corse, vous trouverez dans cette rubrique des informations relatives à vos inscriptions administrative et pédagogique, ainsi que les schémas récapitulant les étapes à suivre pour votre inscription en fonction de votre profil étudiant.

La pré-inscription et l'inscription administrative : règles générales

- La pré-inscription

- ✓ En fonction de votre cas, vous devrez soit vous **pré-inscrire en passant par le site web de l'Université de Corse www.univ-corse.fr** (*dès le début du mois d'avril*), soit par le biais de la procédure obligatoire Campus France, soit **via la procédure dite de D.A.P (Demande d'Admission Préalable)** par le retrait d'un dossier vert ou blanc selon que vous résidez à l'étranger ou en France, ou encore par la procédure dématérialisée obligatoire Campus France si votre pays y est soumis (*DAP : du 1^{er} décembre au 31 janvier*), soit via la **procédure d'admission post-bac** (du 20 janvier au 20 mars).

Les étudiants ayant le statut Erasmus, Crépuq et Free Mover doivent prendre contact avec le Service International qui gère ces programmes dans leur université d'attache, et les étudiants en convention de coopération pédagogique doivent demander la marche à suivre à leur université d'attache. (*Voir plus loin dans cette rubrique les schémas récapitulatifs*).

N.B : Les diplômes délivrés par des établissements étrangers doivent être traduits par un Traducteur Assermenté et être joints à votre dossier.

- ✓ Justification du niveau B1 CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues) en langue française
Tout étudiant non originaire d'un pays officiellement francophone (sauf les étudiants de l'Espace Economique Européen et Suisse), à l'exception des étudiants Erasmus, Crepuq et Free Mover et des étudiants en convention de coopération pédagogique, **devra justifier d'un niveau B1 CECRL pour que sa demande de pré-inscription soit traitée.**

NB : Les étudiants n'étant pas en capacité de justifier ce niveau B1 CECRL ont la possibilité de s'inscrire en DU FLE (Diplôme Universitaire Français Langue Etrangère) afin de l'obtenir à l'issue d'une formation universitaire à l'Université de Corse d'une durée d'1 an qui leur permettra ensuite de s'inscrire dans le diplôme de leur choix à l'Université de Corse ou éventuellement dans tout autre université française (plus d'informations dans la rubrique Les Langues à l'Université de Corse)

- L'inscription administrative :

IMPORTANT : L'inscription est soumise à une prise de rendez-vous préalable auprès de la D.E.V.U.

Contact : +33 (0)4 95 45 06 25.

- ✓ Autorisation d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire uniquement les étudiants présentant une lettre d'autorisation dans le diplôme délivrée par l'Université de Corse, ou un document attestant leur appartenance à un programme d'échange universitaire délivré par leur université d'attache.

Elle se déroule à la Scolarité située dans le bâtiment de la DEVU sur le Campus Mariani.

Elle est annuelle, individuelle et obligatoire et vous confère un statut d'étudiant. Elle doit être renouvelée chaque année universitaire. Pour en bénéficier, vous devez vous acquitter du paiement des droits de scolarité. A titre indicatif, les montants étaient les suivants pour l'année universitaire 2009-2010 :

- 175,57€ pour une inscription en Licence ou en DUT (Diplôme Universitaire de Technologie)
- 235,57€ pour une inscription en Master
- 354,57€ pour une inscription en Doctorat

Exceptions : les étudiants en programmes d'échange Erasmus et Crepuq en sont exemptés. Les étudiants Free Mover eux, devront régler des droits de scolarité s'élevant à 100€/semestre quel que soit leur diplôme d'inscription. Les étudiants en convention de coopération pédagogique y seront soumis ou pas en fonction des termes de la convention liant leur université à l'Université de Corse.

Comme précisé dans la rubrique précédente, les droits de Sécurité Sociale devront être payés lors de votre inscription administrative (sauf les étudiants qui en sont exonérés).

Pour une inscription en Doctorat, il vous faut contacter l'Ecole Doctorale afin de connaître la procédure à suivre

- ✓ Test de Français de l'Université de Corse

Tous les étudiants internationaux (même ceux ayant validé des années d'études universitaires dans une université en France), à l'exception de ceux originaires des pays officiellement francophones et des étudiants ayant un statut Erasmus, Crepuq et Free Mover ainsi que les étudiants ayant passé le Test de Connaissance du Français (TCF) dans le cadre de la procédure D.A.P à l'Université de Corse et ceux ayant passé le TCF organisé par le Bureau des Relations Internationales de l'Université de Corse, devront passer en septembre un test de français organisé par l'Université de Corse. Ils y seront convoqués en cas d'autorisation d'inscription délivrée au préalable par l'Université de Corse (cette autorisation étant nécessaire pour l'obtention du visa). Le résultat obtenu à ce test (niveau à obtenir : B1 en français) leur permettra de s'inscrire ou pas à l'Université de Corse. En cas d'échec, il leur sera possible de s'inscrire en DU FLE (plus d'informations dans la rubrique *Les Langues à l'Université de Corse*) s'ils obtiennent un résultat de niveau A1 ou A2. Les étudiants en convention de coopération pédagogique originaires de pays non officiellement

francophones qui échoueraient à ce test pourraient s'inscrire à l'Université de Corse dans le diplôme souhaité à condition d'y suivre obligatoirement des cours de français (cours gratuits).

A NOTER : aucune session de rattrapage n'est possible pour les étudiants ayant échoué au test de français de l'Université de Corse. Même si l'étudiant a déjà fourni une attestation de niveau B1 en langue française dans son dossier de pré-inscription, il est obligatoirement soumis à ce test de français interne à l'Université de Corse.

✓ **Périodes d'inscription**

Rappel : pour s'inscrire, l'étudiant doit avoir pris rendez-vous au préalable au +33(0)4 95 45 06 25

Les inscriptions ouvrent dès le début du mois de juillet. Ce mois est en priorité réservé à l'inscription des néo-bacheliers.

Ensuite, il est possible de s'inscrire à l'Université de Corse **durant la dernière semaine d'août et pendant tout le mois de septembre.**

L'Université est fermée durant les 3 premières semaines d'août.

✓ **Annulation de l'inscription administrative**

Aucune demande ne sera prise en compte après le 30 octobre (15 décembre pour les doctorants) sauf motifs d'interruption justifiés.

✓ **Récapitulatif des documents à fournir lors de votre inscription administrative (le jour de votre rendez-vous)**

- Le formulaire d'inscription dûment rempli (téléchargeable en ligne sur le site web de l'Université de Corse www.univ-corse.fr ou à retirer sur place à la D.E.V.U)
- La charte de respect d'utilisation des moyens informatiques (à télécharger sur le site www.univ-corse.fr ou à retirer sur place à la D.E.V.U)
- Une lettre d'autorisation d'inscription dans le diplôme délivrée par l'Université de Corse pour l'année universitaire en cours, ou un document attestant l'appartenance de l'étudiant à un programme d'échange universitaire délivré par leur université d'attache.
- *Etudiants en programme d'échange* : une photocopie de la carte d'étudiant de votre université d'origine
- 1 photocopie de la pièce d'identité (Carte d'identité pour les étudiants originaires de l'EEE+Suisse, page du passeport portant le visa en cours de validité pour les autres)
- 1 attestation d'assurance Responsabilité Civile (→ voir la section *Assurances, Couverture Sociale, Mutuelle Complémentaire* de cette rubrique).
- Le cas échéant, 1 justificatif de couverture sociale (Carte Européenne d'Assurance Maladie CEAM, formulaire SE-401-Q106,...) Dans le cas contraire, affiliation et paiement de la cotisation au régime étudiant de Sécurité Sociale obligatoire. → voir section *Assurances, Couverture Sociale, Mutuelle Complémentaire* dans cette rubrique.
- 2 photos d'identité (inscrire au dos des photos les nom et prénom)
- 1 enveloppe autocollante libellée à leur adresse en France (qu'ils devront affranchir à leur arrivée en France)
- 1 moyen de paiement (chéquier, espèces)

✓ Les services complémentaires auxquels votre inscription à l'Université de Corse vous donne accès :

- *CCU et SUAPS* : Lors de votre inscription, une carte d'étudiant vous sera remise, ainsi qu'une carte vous donnant la possibilité de participer aux activités du Centre Culturel Universitaire (CCU) et du SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) pour une participation de 35€/an. A noter que selon votre cas, une fréquentation assidue de ces activités vous donnera droit à l'acquisition de crédits ECTS comptabilisés dans votre diplôme.
- *Bibliothèque Universitaire* : pour accéder aux services de la bibliothèque universitaire (la « B.U ») et notamment l'emprunt d'ouvrages, vous devrez vous enregistrer directement à la B.U qui vous remettra un code-barre à coller sur votre carte étudiante.
- *Environnement numérique de travail (E.N.T)* : portail dédié aux étudiants et au personnel de l'Université de Corse, il offre un point d'accès unique à un ensemble de services numériques. Parmi ceux qu'il propose, vous y trouverez notamment votre espace personnalisé avec une boîte e-mail et une adresse e-mail personnelle sous le format « xxxxxx@univ-corse.fr ». Pour y accéder, vous pourrez passer par le site web de l'Université de Corse www.univ-corse.fr, ou bien par l'adresse <http://campus.univ-corse.fr>. Pour vous connecter, il vous faudra rentrer votre numéro d'étudiant comme identifiant (celui figurant sur votre carte d'étudiant), et votre date de naissance comme mot de passe sous le format *jjmmaaaa*.
- Pensez à consulter régulièrement votre boîte e-mail ainsi que «Paoli-info » pour être informé des actualités de l'Université.

● L'inscription pédagogique

Après avoir effectué son inscription administrative, l'étudiant doit procéder à son inscription pédagogique.

Elle est obligatoire et lui permet de préciser son contrat pédagogique. Il doit déterminer ses choix pour les T.D (Travaux Dirigés), TP (Travaux Pratiques), langues, activités culturelles et sportives.

L'étudiant doit impérativement assister aux cours correspondant à ses choix.

✓ Comment faire pour procéder à l'inscription pédagogique ?

Il vous faut retirer la fiche pédagogique auprès du service de la scolarité (Bâtiment de la DEVU, Campus Mariani), et la retourner avec le dossier d'inscription administrative.

Cas des étudiants en programme d'échange : les cours choisis sont connus avant votre arrivée et communiqués au Bureau des Relations Internationales qui les transmet ensuite à la Scolarité.

✓ Que faire si les cours choisis ne vous conviennent pas ?

Il est possible de changer vos cours en cours d'année universitaire, mais vous devez en effectuer la demande auprès du service de la scolarité. Si les activités culturelles (CCU) ou sportives (SUAPS) ont été choisies, il est obligatoire de déposer la fiche d'inscription complétée au service concerné.

Cas des étudiants en programme d'échange : les demandes de modification de cours doivent être communiquées au Bureau des Relations Internationales qui les transmettra ensuite à la Scolarité.

- **Stages obligatoires**

Attention, certaines formations universitaires comportent une période de stage obligatoire pour l'obtention de votre diplôme. Pensez à vous renseigner auprès des scolarités, des responsables de votre formation et du Bureau des Stages (aide à la recherche de stages, gestion des conventions...)

Contacts

Scolarité - Campus Mariani

Tél. : +33 (0)4 95 45 00 13 (Droit, Sciences Économiques, Tourisme, IAE)

Tél. : +33 (0)4 95 45 00 15 (Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales)

Tél. : +33 (0)4 95 45 00 02 (Doctorants)

Scolarité - Campus Grimaldi

Tél. : +33 (0)4 95 45 00 51 (Sciences et Techniques, Santé, STAPS)

Bureau des Stages

Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (P.O.I.P)

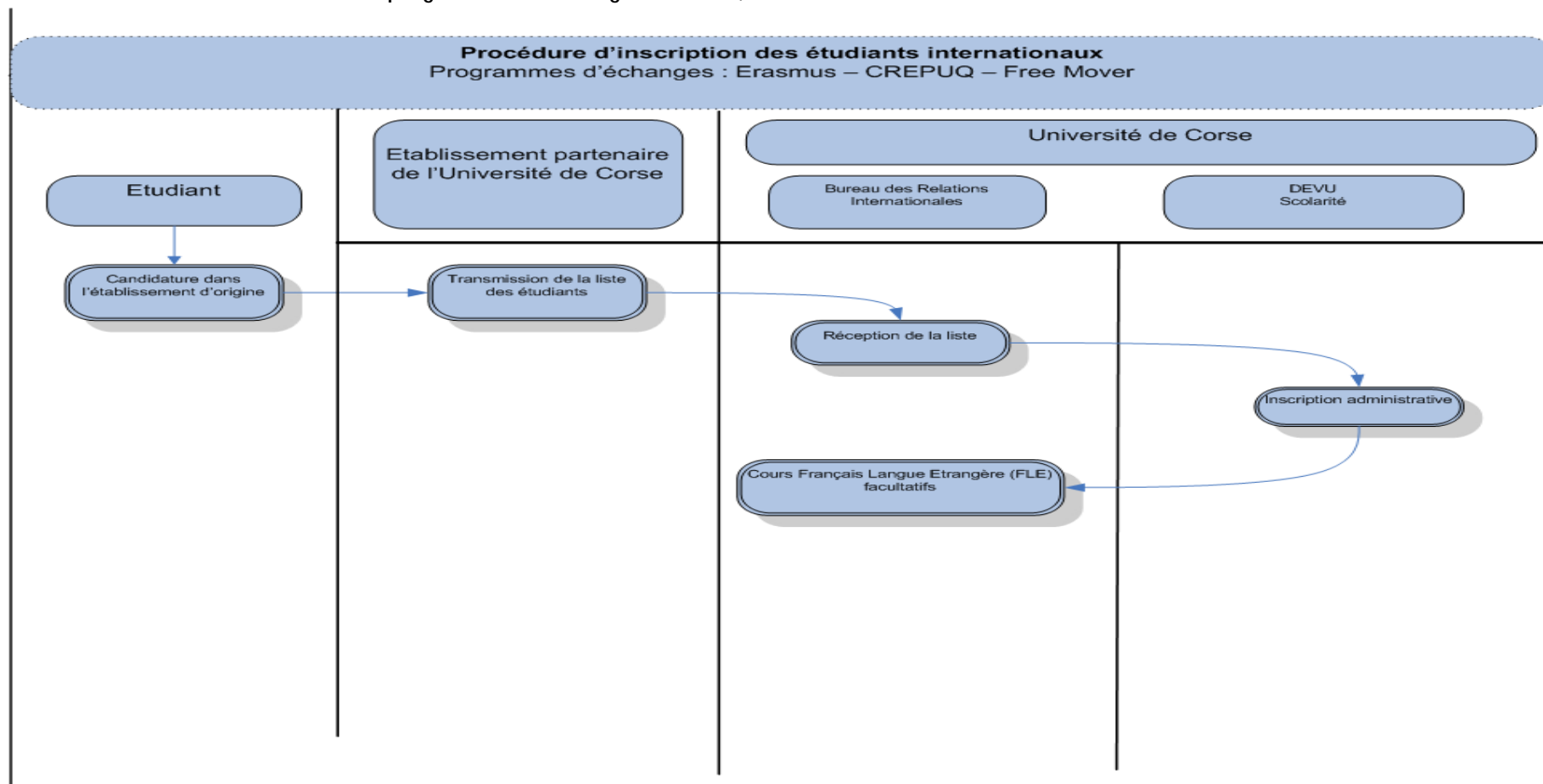
Campus Grimaldi

Tél. : +33 (0)4 95 45 00 21

poip@univ-corse.fr

Schémas récapitulatifs des étapes à suivre pour votre inscription à l'Université de Corse en fonction de votre profil étudiant

Schéma 1 : les étudiants en programmes d'échanges Erasmus, CREPUQ et les Free Mover



Info calendrier : pour une mobilité à l'année ou au 1^{er} semestre, les candidatures sont à transmettre à l'Université de Corse **avant le 31 mai**. Pour une mobilité au 2nd semestre, les candidatures sont à transmettre à l'Université de Corse **avant le 30 octobre**.

Schéma 2 : les étudiants en convention de coopération pédagogique

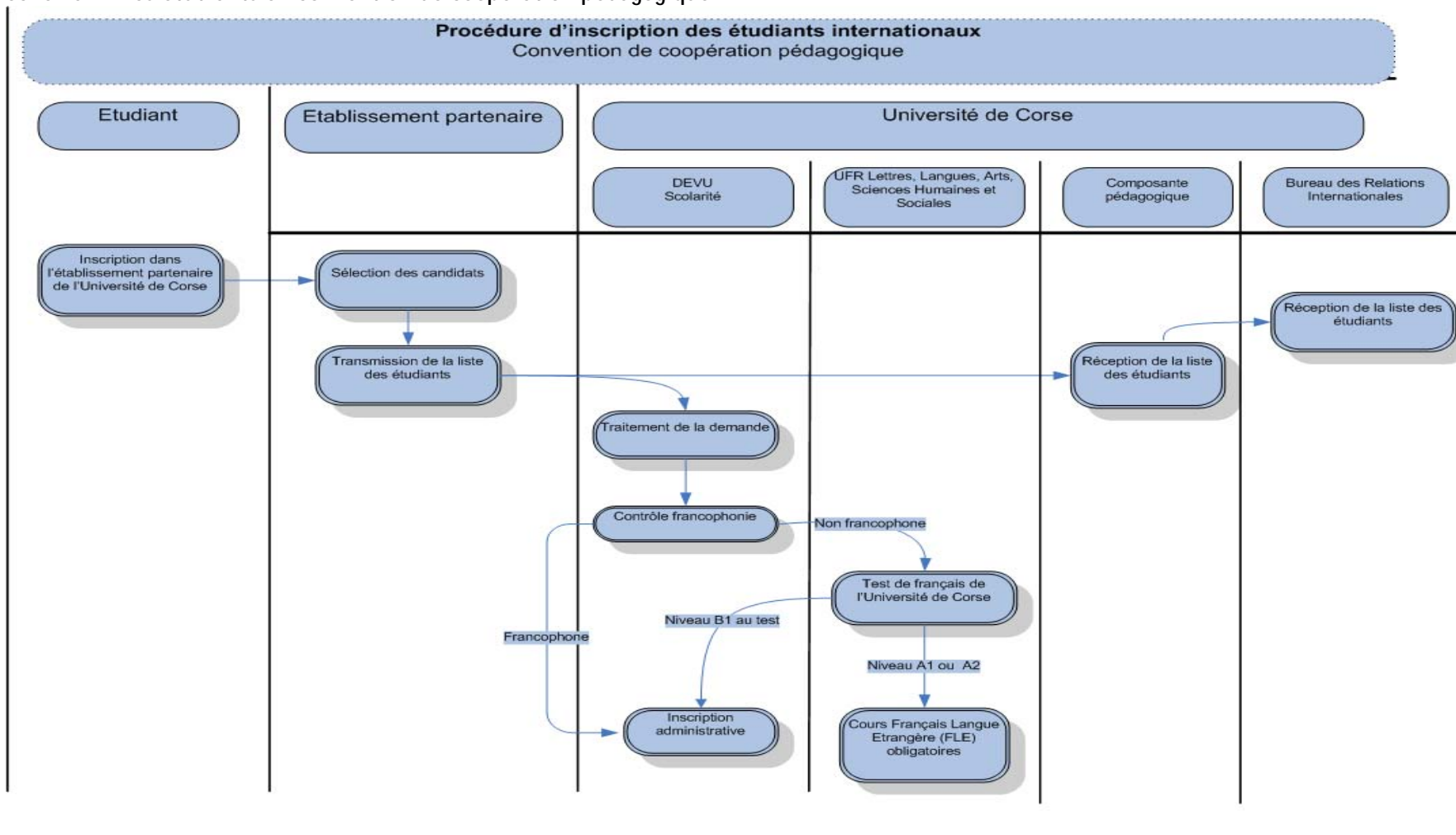
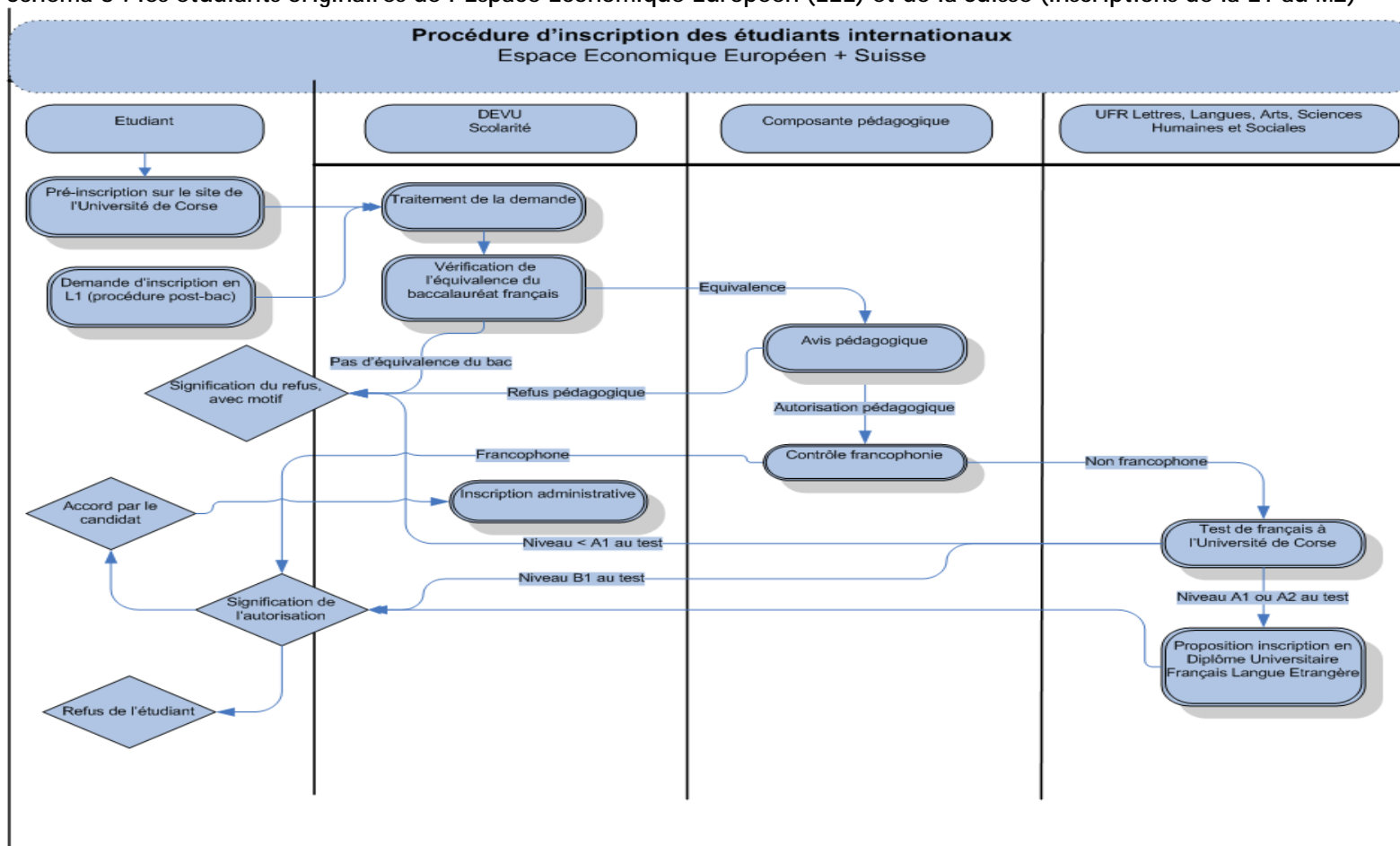


Schéma 3 : les étudiants originaires de l'Espace Economique Européen (EEE) et de la Suisse (inscriptions de la L1 au M2)



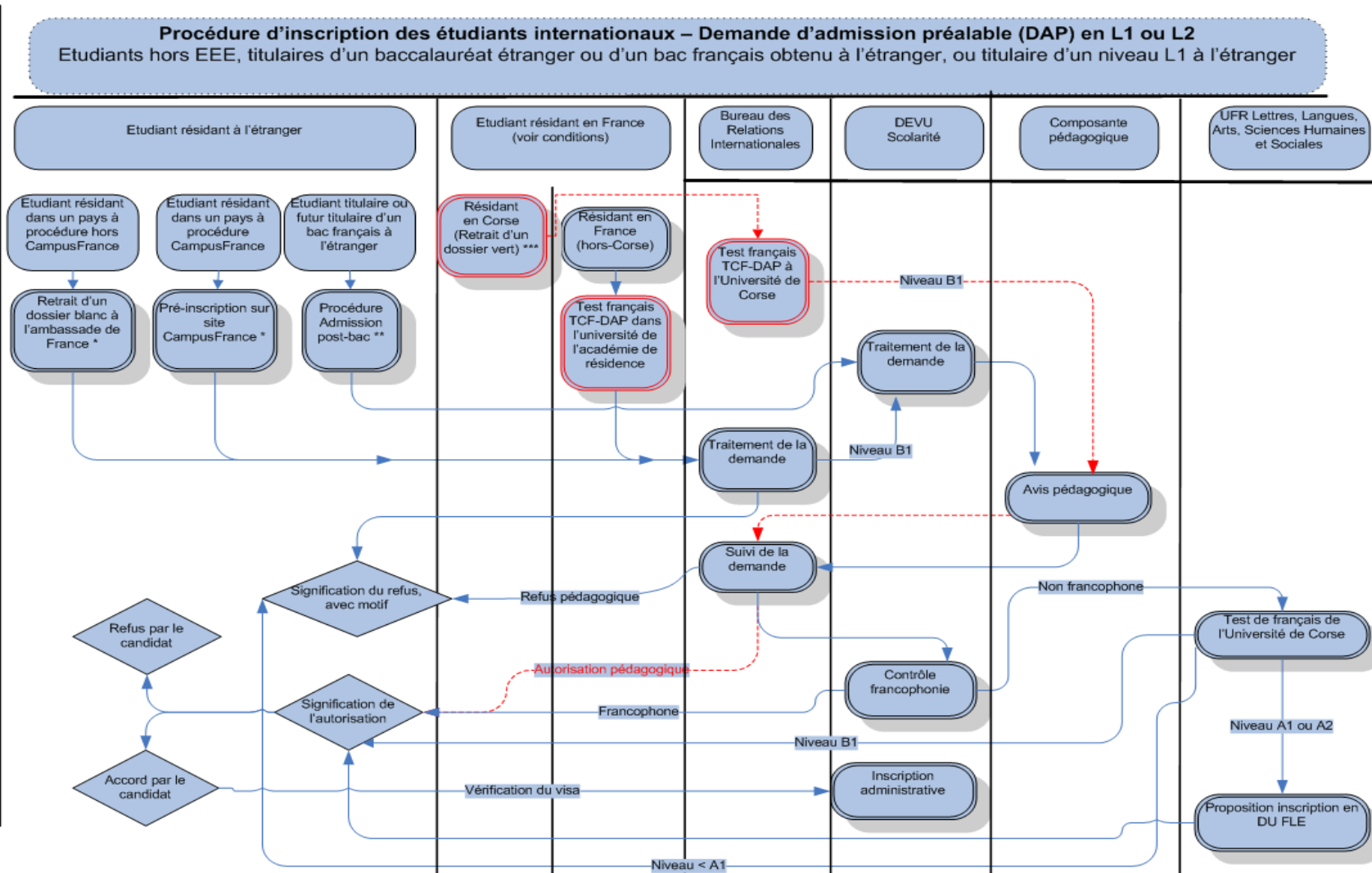
• La procédure d'Admission Postbac :

Elle concerne les étudiants de l'EEE/Suisse souhaitant s'inscrire en L1

Admission Postbac : faire sa demande en ligne sur le site <http://www.admission-postbac.fr/> (ouverture des inscriptions du 20 janvier au 20 mars pour l'année académique 2009-2010)

• Pré-inscription sur le site web de l'Université de Corse : Elle concerne les étudiants de l'EEE/Suisse souhaitant s'inscrire de la L2 au M2. Ouverture des pré-inscriptions mi-avril sur le site web www.univ-corse.fr

Schéma 4 : les étudiants non originaires de l'Espece Economique Européen et de la Suisse souhaitant s'inscrire en L1 ou L2 (procédure DAP), les titulaires ou futurs titulaires d'un baccalauréat français obtenu à l'étranger souhaitant s'inscrire en L1



Légende

• **La procédure D.A.P**
 *Dossiers blancs : dossiers à retirer au SCAC des Ambassades de France de votre pays d'origine ou sur le site web du Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) à l'adresse web suivante pour les pays non soumis à la procédure obligatoire Campus France :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid24144/-dossier-blanc-demande-prealable-a-une-inscription-en-premier-cycle.html>

Date des inscriptions : du 1^{er} décembre au 30 janvier de l'année précédent l'année universitaire.

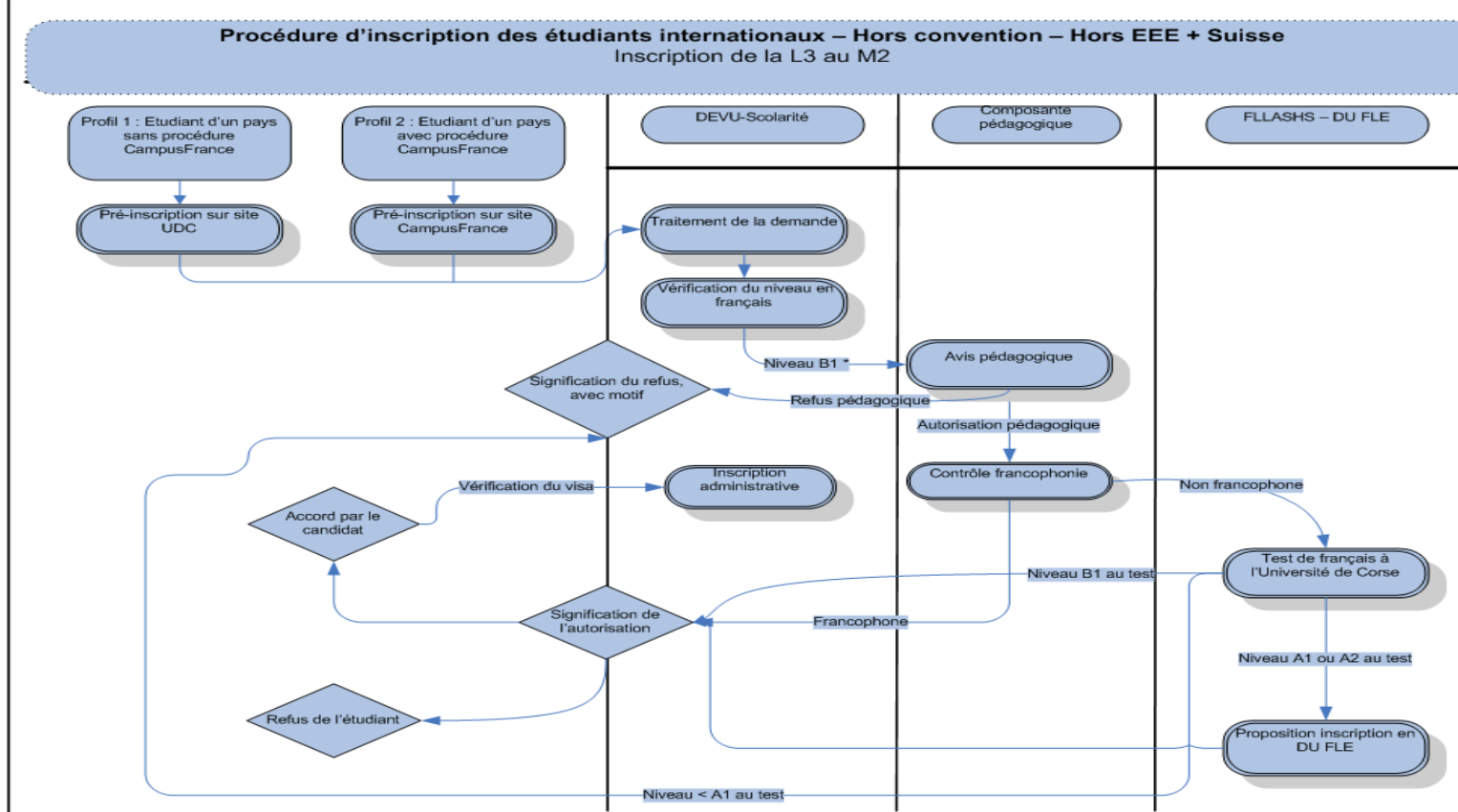
*La DAP obligatoire via Campus France : consulter le site www.campusfrance.org pour savoir si votre pays d'origine est soumis à cette procédure obligatoire.

A noter : dans le cadre de la procédure D.A.P, vous devrez passer le TCF-DAP (test de connaissance de français) organisé par le CIEP (sauf si vous en êtes exonéré). Son coût était de 63€ pour l'année universitaire 2009-2010.

*** Dossiers verts : dossiers à retirer dans votre académie de résidence en France, et TCF DAP à passer dans votre académie de résidence (en général au mois de février). Attention, le formulaire ne sera remis qu'aux candidats munis d'un titre de séjour d'1 an minimum ou dont le conjoint et les parents possèdent une carte de résident de 10 ans.

• **La procédure d'Admission Postbac**
 **Admission Postbac : faire sa demande en ligne sur le site <http://www.admission-postbac.fr/> (ouverture des inscriptions du 20 janvier au 20 mars pour l'année académique 2009-10)

Schéma 5 : les étudiants non originaires de l'Espace Economique Européen et de la Suisse (inscriptions de la L3 au M2)



* niveau B1 justifié dans le dossier de pré-inscription ou par CampusFrance

• **Pré-inscription sur le site web de l'Université de Corse :**

Elle concerne les étudiants non originaires de l'EEE/Suisse souhaitant s'inscrire de la L3 au M2, et dont le pays n'est pas équipé de la procédure dématérialisée obligatoire Campus France.

Ouverture des pré-inscriptions mi-avril sur le site web www.univ-corse.fr

• **Inscription sur le site web Campus France :**

Elle concerne les étudiants non originaires de l'EEE/Suisse souhaitant s'inscrire de la L3 au M2, et dont le pays est équipé de la procédure dématérialisée obligatoire Campus France

S'inscrire sur le site web de Campus France : www.campusfrance.org

NB : pour connaître la liste des pays à procédure Campus France dématérialisée, suivez ce lien.

Le Calendrier universitaire : se repérer dans le temps

Consultez le site www.univ-corse.fr pour connaître les temps forts de votre calendrier universitaire !

Les pré-rentreées

Elles s'effectuent généralement durant la 1^{ère} quinzaine de septembre (aux alentours du 10 septembre) le cas échéant. Certaines formations n'ont pas de pré-rentreée.

Les rentrées

- **1^{er} semestre** : Elles ont lieu généralement à la mi-septembre (sauf pour l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres *IUFM* qui a lieu début septembre).
- **2nd semestre** : Elles ont lieu généralement après la session d'examens du 1^{er} semestre, à savoir durant la 1^{ère} quinzaine de janvier (aux alentours du 10)

Les examens

Les examens ont lieu généralement lors de la 1^{ère} semaine de janvier (1^{er} semestre), et à la mi-mai (2nd semestre).

Certaines formations ne respectent pas ce calendrier, d'autres incluent un contrôle continu : renseignez-vous auprès des scolarités concernées !

Les vacances

- **Vacances de la Toussaint** : fin octobre à début novembre (1 semaine)
- **Vacances de Noël** : aux alentours du 20 décembre jusqu'à début janvier (2 semaines)
- **Vacances d'Hiver** : fin février jusqu'aux alentours du 10 mars (2 semaines)
- **Vacances de Pâques** : dernière semaine d'avril jusqu'aux alentours du 10 mai (2 semaines)
- **Vacances d'Eté** : les 3 premières semaines d'août (fermeture de l'Université)

Les jours fériés

- **11 novembre** (Armistice 1918)
- **8 décembre** (Fête de la Nation Corse)
- **5 avril** (Lundi de Pâques)
- **13 et 14 mai** (Ascension)
- **24 mai** (Pentecôte)
- **14 juillet** (Fête Nationale)

Les langues à l'Université de Corse : les outils de votre réussite !

Le multilinguisme est un atout considérable dans un monde où notre environnement est empreint d'une mobilité croissante des personnes et d'une internationalisation grandissante de l'économie. Afin de multiplier ses chances de réussite sur le marché du travail mondial mais également de comprendre « l'esprit » et le fonctionnement des différentes cultures, l'apprentissage des langues étrangères est devenu un vecteur de communication incontournable.

L'Université de Corse, consciente des enjeux liés à l'internationalisation, met à disposition de ses étudiants des outils linguistiques qui leur permettent d'augmenter leurs performances et de valoriser leur formation dans un contexte de plus en plus concurrentiel.

Le Français Langue Etrangère (F.L.E) à l'Université de Corse

- Valider son niveau de Français Langue Etrangère (F.L.E) à l'Université de Corse : le Test de Connaissance du Français (T.C.F)

Chaque année, au mois de mars/avril, le Bureau des Relations Internationales (B.R.I) de l'Université de Corse organise une session du Test de Connaissance du Français (T.C.F) sous l'égide du C.I.E.P (Centre International d'Etudes Pédagogiques).

Ce test, ouvert à tous y compris aux personnes non-étudiantes, permet une validation officielle du niveau de français des candidats. Le TCF est un test de référence dans le monde professionnel, et il est obligatoire pour s'inscrire dans les établissements d'enseignement supérieur français.

A titre indicatif, le montant du TCF s'élevait à 65€ pour l'année universitaire 2009-10.

Pour plus d'informations sur le TCF

Bureau des Relations Internationales

Campus Mariani (Bâtiment de la DEVU)

Tél. : +33 (0)4 94 45 02 23 - international@univ-corse.fr

- Etudier le Français Langue Etrangère (F.L.E) à l'Université de Corse : le DU FLE (Diplôme d'Université Français Langue Etrangère)

- ✓ Public :

Cette formation s'adresse aux étudiants de toute nationalité ayant acquis un niveau élémentaire (ou débutant) en langue française. Elle débouche sur l'obtention d'un Diplôme Universitaire (D.U).

- ✓ Objectifs :

Il permet d'acquérir un niveau intermédiaire en français (compréhension et expression dans le cadre de la vie quotidienne) et d'atteindre la capacité linguistique et culturelle nécessaires pour poursuivre des études supérieures à l'Université de Corse (niveau B1). Par ailleurs, complété par la passation du TCF organisé par l'Université de Corse (voir le paragraphe *Valider son niveau de Français Langue Etrangère (F.L.E) à*

l'Université de Corse : le Test de Connaissance du Français (T.C.F) ci-dessus), il permettra à l'étudiant de s'inscrire dans n'importe quel établissement d'enseignement supérieur français.

✓ **Les cours :**

Les cours se déroulent d'octobre à mai et sont dispensés en petits groupes (20 personnes maximum), pour un enseignement « personnalisé » à l'écoute de chaque étudiant.

✓ **Conditions d'inscription :**

Peuvent s'inscrire les étudiants titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires dans le pays d'origine et justifier d'un niveau de compétences en français équivalent au niveau A1-A2 (élémentaire).

✓ **Procédure d'inscription :**

Dossiers de candidature en ligne sur www.univ-corse.fr à partir du mois de mai.

✓ **Tarifs :**

A titre indicatif, le montant de l'inscription en DU FLE pour l'année universitaire 2009-10 s'élevait à 1213€ (1000€ pour l'inscription au diplôme, 198€ pour les droits de Sécurité Sociale, 15€ pour l'assurance responsabilité civile -sauf si l'étudiant était déjà couvert par sa propre assurance-).

Contacts

Scolarité Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales

Campus Mariani (Bâtiment de la DEVU)

Tél. : +33 (0)4 95 45 00 15 - dpaolini@univ-corse.fr

CIEP (Centre International d'Etudes Pédagogiques) : www.ciep.fr/tcf

- **Suivre des cours de Français Langue Etrangère (F.L.E) en complément de ses études à l'Université de Corse**

Ces cours s'adressent aux étudiants qui souhaitent parfaire leur niveau de français parallèlement à leurs études à l'Université de Corse.

2 types de cours sont à votre disposition :

- ✓ **Cours de Français Langue Etrangère (F.L.E) comme Langue Vivante 2 (LV2)**

Ces cours sont proposés dans certaines filières de l'Université de Corse et vous permettent de valider votre niveau en français langue étrangère par l'obtention de crédits ECTS intégrés dans votre diplôme.

- ✓ **Cours de Français Langue Etrangère (F.L.E) pour les étudiants Erasmus/ Crepuq/ Free Mover**

Les étudiants en programmes d'échanges et les étudiants Free Mover ont la possibilité de suivre ces cours et d'obtenir des crédits ECTS retranscrits sur leur relevé de notes au même titre que les autres matières qu'ils suivent à l'Université de Corse. Il s'agit d'un module de 40h/an, soit 20h/ semestre

- **Se qualifier en langues étrangères : les certifications en langues**

L'Université de Corse donne à l'ensemble de ses étudiants la possibilité de valider leurs niveaux de compétences en langues : anglais, italien, espagnol et corse.

- ✓ **Les C.L.E.S : Certificats en Langues de l'Enseignement Supérieur**

Il s'agit de certifications européennes validant les compétences de communication en langue étrangère en accord avec le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues). Les C.L.E.S proposés par l'Université de Corse concernent l'anglais, l'Italien et l'Espagnol et répondent aux exigences de 4 compétences langagières : compréhension orale et écrite, production écrite et expression orale.

Ces certifications s'adressent principalement aux étudiants dont la langue n'est pas l'objet principal de leur formation universitaire.

- ✓ **Le T.O.E.I.C : Test Of English for International Communication**

Il s'agit d'un test d'anglais qui évalue l'aptitude des non-anglophones à communiquer en anglais dans un contexte professionnel.

- ✓ **A Certificazione in Lingua Corsa : la Certification en Langue Corse**

Cette certification permet aux étudiants de tous niveaux et inscrits dans toutes les formations dispensées à l'Université de Corse de valider leurs compétences en langue corse. Elle répond aux mêmes exigences que les C.L.E.S et est en adéquation avec le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Contact

Scolarité de la Faculté de Lettres, Langues, Arts

Campus Mariani

Tél. : +33 (0)4 95 45 00 15 - dpaolini@univ-corse.fr

Info : prochainement, un Centre de Langues ouvrira ses portes à l'Université de Corse afin d'augmenter la gamme des langues enseignées et développer des formules d'apprentissage novatrices !

4.

Vie pratique : venir,
s'installer, découvrir et
profiter de son séjour !

Venir en Corse, et rejoindre Corte

Les moyens de transport pour se rendre en Corse

La Corse étant une île et ne disposant pas de tunnel sous la Méditerranée, vous devrez utiliser la voie aérienne (la plus rapide) ou maritime (plus longue, mais davantage bon marché) pour vous y rendre.

Pour des raisons pratiques, il est préférable d'arriver par les aéroports ou les ports d'Ajaccio ou de Bastia (ou éventuellement de Calvi).

Il est également conseillé d'éviter les arrivées tardives dans la soirée car vous risqueriez de ne pas trouver de transport pour rejoindre Corte. Si vous ne pouvez pas faire autrement, pensez à réserver un hôtel à proximité de l'aéroport ou de la gare (et ce avant votre arrivée -surtout si vous arrivez en septembre-, l'hôtellerie corse étant majoritairement de petite capacité et très plébiscitée à certaines périodes de l'année) afin de faciliter votre transfert vers Corte par la suite (par car ou par train).

Attention, les distances sont longues en Corse et prendre un taxi pour rejoindre Corte peut s'avérer très onéreux !

- **Les aéroports corses**

La Corse dispose de 4 aéroports : **Bastia** (Aéroport International de Bastia-Poretta), **Ajaccio** (Aéroport International Napoléon-Bonaparte), **Figari** (*nb : dans les environs de Porto-Vecchio*) et **Calvi** (Aéroport International de Calvi Ste Catherine).

Ces aéroports sont desservis par les aéroports de grandes villes françaises, notamment Paris, Marseille et Nice (vols réguliers). Si vous êtes en correspondance à Paris, vous arriverez sans doute à l'aéroport international Paris-Charles de Gaulle. Les départs pour la Corse depuis Paris s'effectuant depuis l'aéroport d'Orly-Ouest, il vous faudra alors prendre une navette, l'Orlyval (R.E.R) ou encore un taxi pour vous y rendre. Si vous êtes en correspondance à Nice, il vous suffira d'emprunter la navette de l'aéroport pour vous rendre de l'aérogare internationale à l'aérogare nationale (1 seul aéroport à Nice). Enfin, si vous arrivez à Marseille (Aéroport International de Marseille-Provence), il vous suffira de passer de l'aérogare internationale à l'aérogare nationale qui se situent dans le même aéroport (1 seul aéroport à Marseille). Certains aéroports à l'international proposent également des vols directs vers la Corse (selon les destinations, à certaines périodes de l'année uniquement) . Consultez les sites web des aéroports corses afin de connaître les compagnies aériennes qui les desservent depuis l'international ou renseignez-vous auprès de votre agence de voyages.

Contacts

Aéroport International Bastia - Poretta : <http://www.bastia.aeroport.fr/AeroportBia/accueilAeroBia.php>

Aéroport International Ajaccio - Napoléon Bonaparte : <http://www.ajaccio.aeroport.fr/>

Aéroport International Calvi - Ste Catherine : <http://www.bastia.aeroport.fr/AeroportCal/accueilAeroCal.php>

Aéroport International Figari - Sud Corse : <http://www.figari.aeroport.fr/>

- **Les ports de commerce corses**

On dénombre **8 ports de commerce en Corse** : Bastia, Ajaccio, Porto-Vecchio, Bonifacio, Propriano, Calvi, Ile-Rousse et Cargèse. Cependant, il est préférable que vous arriviez à Bastia ou à Ajaccio.

Les ports de commerce du Sud de la France (Marseille, Toulon, Nice) ainsi que de nombreux ports Italiens (Piombino, Livourne, Savone, Civitavecchia + ports sardes Santa-Teresa et Golfo Aranci) proposent des liaisons maritimes vers la Corse.

Cependant, ces ports ne desservent pas tous les ports corses. Pour connaître les destinations proposées par chacun d'entre eux, pensez à consulter leur site web respectif.

De nombreuses compagnies maritimes françaises et italiennes relient le continent à la Corse. Pensez à comparer les prix pratiqués par ces différentes compagnies avant de réserver votre billet, certaines offres promotionnelles pouvant s'avérer vraiment avantageuses pour les budgets les plus restreints.

La voie maritime est donc celle à privilégier pour les petits budgets ainsi que pour les étudiants souhaitant voyager avec leur véhicule vers la Corse.

Contacts

Port de commerce de Bastia : <http://www.bastia.aeroport.fr/PortBia/accueilPortBia.php>

Port de commerce d'Ajaccio : <http://www.ajaccio.aeroport.fr/ports/ajaccio2.php>

Les moyens de transport pour rejoindre Corte

- **Par train**

Les Chemins de Fer de la Corse (CFC) proposent un réseau ferroviaire reliant les villes de Bastia, Ajaccio, Corte, Calvi et Ile Rousse.

Ce mode de transport vaut le détour car il permet de découvrir la Corse sous un autre angle et faire de son voyage un véritable moment d'émerveillement.

Le temps de trajet pour Corte au départ d'Ajaccio est de 2h, au départ de Bastia d'1h30. Si vous partez de Calvi ou d'Ile-Rousse, il vous faudra changer de train à la Gare de Ponte-Leccia pour prendre celui en direction de Corte.

Pour connaître les horaires des trains et les tarifs, reportez-vous ci-dessous.

Contact

Chemins de Fer de la Corse : www.ter-sncf.com

Gare d'Ajaccio : +33 (0)4 95 23 11 03 - Gare de Bastia : +33 (0)4 95 32 80 61

Gare de Calvi : +33 (0)4 95 65 00 61 - Gare de Corte : +33 (0)4 95 46 00 97

Gare d'Ile-Rousse : +33 (0)4 95 60 00 50

- Par autocar

Les principales villes de Corse sont desservies et reliées entre elles par un réseau d'autocars. Il existe plusieurs compagnies d'autocars. Vous pourrez donc rejoindre Corte en empruntant leur service de transport. Vous trouverez ci-dessous le site Internet qui répertorie l'ensemble de ces compagnies, leurs trajets et les horaires.

Contact

www.corsicabus.org

Trouver un logement : dormir sur ses deux oreilles !

Corte est une petite ville qui offre un parc d'hébergement restreint, il est donc INDISPENSABLE de réserver un logement avant d'arriver en Corse, sans quoi il vous sera très difficile d'en trouver un à un prix abordable une fois arrivé sur place.

Dans votre dossier d'inscription à l'Université de Corse figure une mention concernant le logement qui vous indique l'organisme à contacter, le CROUS de Corse, pour demander une chambre universitaire à Corte. Dès réception de cette information, et avant même d'avoir reçu votre autorisation d'inscription à l'Université de Corse, il est impératif de faire une demande de dossier au CROUS de Corse (même si vous n'avez pas encore votre visa) : le nombre de chambres universitaire est limité et ces dernières sont accordées en priorité aux étudiants boursiers (boursiers de nationalité française, boursiers du Gouvernement Français-BGF, Boursiers de Gouvernements Etrangers-BGE).

N.B : les étudiants en programme d'échange Erasmus, CREPUQ, Free Mover reçoivent un dossier de demande de chambre universitaire qui leur est envoyé par le Bureau des Relations Internationales (B.R.I) de l'Université de Corse. Le B.R.I leur pré-réserve la chambre, mais ils doivent absolument retourner ce dossier avant le 30 juin précédent leur rentrée universitaire pour que la réservation de leur chambre soit confirmée. Ce dossier est à renvoyer à l'adresse mentionnée dans la rubrique ci-dessous « Faire sa demande de chambre en résidence universitaire du CROUS de Corse », sans quoi la pré-réservation sera annulée.

Attention : une autorisation d'inscription à l'Université de Corse ne signifie en aucun cas l'attribution automatique d'une chambre universitaire au CROUS. C'est pour cela qu'il vous faut suivre à la lettre et dans les temps les démarches administratives pour obtenir une chambre universitaire au CROUS.

Se loger en résidence universitaire : le C.R.O.U.S (Centre Régional des Œuvres Universitaires) de Corse

- Faire sa demande de chambre en résidence universitaire du CROUS de Corse
- ✓ Comment faire sa demande ?
Votre demande est à faire à compter du 15 janvier précédant votre rentrée universitaire.
Vous pouvez formuler votre demande de dossier de chambre universitaire à l'adresse suivante :
CROUS de Corse
Division Vie de l'Etudiant
BP 55 - 20 250 CORTE (Corse, France)

Vous pouvez également demander votre dossier par e-mail en écrivant à l'adresse suivante : angele.ostiensi@ac-corse.fr

Attention : ce dossier est à retourner dûment complété IMPERATIVEMENT avant le 30 juin précédent votre rentrée universitaire.
Les décisions d'admissions en résidence CROUS seront communiquées aux candidats au cours de la 2^{ème} quinzaine de juillet.

✓ Informations sur le Dossier CROUS

Votre dossier ne sera complet que si une personne physique solvable résidant en France ou dans un autre pays membre de l'Union Européenne se porte garant pour vous en signant un acte de caution solidaire. Dans le cas contraire, il vous faudra payer l'intégralité du séjour en arrivant pour pouvoir bénéficier d'un logement en résidence universitaire et ce après accord du directeur.

• Loyer et aides au logement

✓ Loyer

En fonction de la résidence universitaire du CROUS de Corse dans laquelle votre logement vous sera attribué, le loyer sera compris dans une fourchette allant de 92€ en chambre double (dans certaines résidences uniquement) à 384€/mois pour une chambre simple en fonction de la résidence choisie (déduction APL ou ALS non comprise dans ce tarif → *voir ci-dessous*). L'eau et l'électricité sont comprises dans le prix du loyer. Un loyer vous sera réclamé d'avance à titre de provision. Tout mois commencé sera dû.

Information pour les étudiants en programmes d'échanges Erasmus/CREPUQ/Free Mover : votre loyer s'élèvera aux alentours des 140€ (généralement, vous serez logés à la Résidence Pascal Paoli I sur le Campus Mariani, auquel vous pourrez soustraire les aides au logement (voir ci-dessous)). Un mois de loyer vous sera réclamé à l'avance. Les chambres étant réservées, les loyers sont dus à compter du 1er septembre pour le 1er semestre ou pour un séjour à l'année, et à compter du 1er janvier pour le 2nd semestre

✓ Aides au Logement

Le CROUS de Corse gère plusieurs types de résidences : les résidences conventionnées (pouvant vous donner droit à une aide financière *l'Aide Personnalisée au Logement - A.P.L.*), les résidences traditionnelles et les autres résidences de son parc locatif (pouvant vous donner droit à *l'Allocation Logement à caractère Social - A.L.S.*).

Pour savoir si vous avez droit à l'APL ou à l'ALS, vous pouvez vous renseigner auprès du CROUS de Corse, de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F) du lieu du logement loué, ou sur le www.caf.fr. Si vous répondez aux critères d'éligibilité et que vous percevez une de ces deux allocations, elles seront versées directement par la C.A.F au CROUS de Corse et seront automatiquement déduites de votre loyer à compter du 2^{ème} mois d'occupation de votre logement (ces aides ne s'appliquant pas au 1^{er} mois de location, vous devrez alors régler intégralement votre loyer).

- **Informations sur les résidences et les chambres :**

- ✓ **Les résidences**

Les résidences se situent à Corte sur le Campus Mariani (Faculté de Droit, Sciences Economiques et de Gestion et Faculté de Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales), sur le Campus Grimaldi (Faculté des Sciences et Techniques, Institut Universitaire de Technologie) et d'autres se situent à quelques minutes à pieds de ces campus.

- ✓ **Les chambres**

Toutes les chambres bénéficient de douches, wc et lavabos. Certaines d'entre elles disposent d'une cuisine privée, d'autres d'une cuisine commune mais certaines n'en ont pas (certaines sont équipées d'un four micro-ondes). Toutes les chambres sont équipées d'un réfrigérateur. Il y a un lave-linge et un sèche-linge commun dans certaines résidences. Toutes les chambres disposent d'un téléphone (qui peut être chargé pour passer des appels externes). Certaines sont équipées d'une terrasse.

La télévision n'est pas fournie dans les chambres, mais vous pouvez en brancher une si vous la possédez. Il est possible d'avoir gratuitement accès depuis les chambres à la connexion Wifi dans toutes les résidences universitaires.

Les couvertures vous seront fournies sur demande, et il vous faudra apporter des draps (90X190cm), un oreiller et des serviettes de bain.

Contacts

CROUS de Corse

Division Vie de l'Etudiant

BP 55 - 20 250 CORTE

Corse, France

Tél. : +33 (0)4 95 45 21 04

www.crous-corse.fr

Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F) : www.caf.fr

Se loger dans le parc locatif privé

Dans le parc locatif privé, les loyers à Corte varient de 300 à 450€ selon les cas pour un studio ou un F1. Bien souvent, l'eau et l'électricité ne sont pas comprises dans le loyer.

Il est possible de trouver des loyers moins chers en périphérie de Corte dans les villages, mais cela nécessite la possession d'un véhicule. Veuillez également à demander au propriétaire si vous serez soumis à la taxe d'habitation, ou si vous aurez à payer des charges supplémentaires dans le cas où vous opteriez pour un logement en résidence privée.

- **Les offres de location des Particuliers diffusées par le CROUS de Corse**

Le CROUS de Corse met à disposition des étudiants des annonces d'offres de location proposées par des Particuliers dans son hall d'accueil (au rez-de-chaussée de la résidence universitaire Pascal Paoli 1 sur le Campus Mariani). Ces annonces, placées sur des panneaux d'affichage, peuvent être librement et gratuitement consultées sur place par les étudiants.

- **Les petites annonces :**

Certains propriétaires diffusent leurs offres de location dans la presse locale et dans les journaux gratuits régionaux. Vous pouvez également trouver des annonces sur Internet, ou encore posées sur des panneaux d'affichage chez les commerçants de Corte ou même sur le Campus. Les périodes proposant le plus d'offres sont les mois de mai/juin/juillet/août/septembre.

- **Les Agences immobilières :**

Il existe 4 agences immobilières à Corte :

- ✓ **Axe Immobilier** : +33 (0)4 95 30 85 36 - www.axeimmobilier.fr
- ✓ **AB Immobilier** : +33 (0)4 95 61 06 93
- ✓ **U Renosu** : +33 (0)4 95 46 26 37
- ✓ **C.V Immobilier** : +33 (0)9 66 00 45 60

Ces agences proposent quelques offres de locations pour les étudiants.

Vous trouverez également des résidences étudiantes privées qui proposent des locations à l'année universitaire.

Éléments d'information pour faciliter votre vie quotidienne

- **Fuseau horaire** : GMT + 1 (heure d'hiver), GMT + 2 (heure d'été)
- **Electricité : 220 V**
Il est indispensable de se procurer un **adaptateur électrique** afin de pouvoir utiliser vos appareils électriques en France si le voltage du courant électrique est différent dans votre pays. Pensez à prévoir cela avant votre départ, car il sera difficile de vous en procurer une fois arrivé à Corte.
- **Eau** : L'eau du robinet est potable à Corte.
- **Climat** : En été, il fait très chaud à Corte (30°) et le climat est sec. En hiver, le climat est de doux à froid (0 à 13°). Au printemps et à l'automne, la température y est agréable et il y fait de belles journées ensoleillées. En revanche les soirées y sont plus fraîches.
- **Quels vêtements prévoir ?** Si vous venez à Corte pour 1 année entière, il vous faudra prévoir des vêtements d'hiver (pulls, chaussures fermées, vestes, blousons...) et de mi saison (vêtements plus légers). Si vous prolongez votre séjour jusqu'au mois de juin/juillet/août, pensez à prévoir des vêtements d'été (et même un maillot de bains pour pouvoir profiter des baignades en rivière à Corte, et à la mer sur le littoral corse !). Si vous venez pour 1 semestre (cas fréquent des étudiants Erasmus/CREPUQ/Free Mover), adaptez le contenu de votre valise en fonction des saisons !

Question finances :

- **Devise utilisée** : En Corse, la devise utilisée est l'Euro (€).
- **Ouverture d'un compte-bancaire** : Il existe plusieurs distributeurs automatiques de billets et agences bancaires à Corte. Tout étudiant étranger en situation régulière qui réside en France peut ouvrir un compte bancaire dans une banque française. Deux documents sont indispensables à fournir pour ouvrir un compte bancaire :
 - ✓ **Une pièce d'identité** (passeport, visa, carte de séjour, etc.)
 - ✓ **Un justificatif de domicile** (facture de téléphone ou d'électricité, quittance de loyer, etc.)En général, les banques vous demandent de déposer une somme minimale d'argent pour ouvrir votre compte de l'ordre de 15€ (variable en fonction de la banque choisie).
Si vous le souhaitez, l'ouverture d'un compte vous permet d'avoir droit à un chéquier (souvent gratuit) et à une carte bancaire (payante). Certaines banques proposent également la carte de paiement ISIC (produit intégrant la carte d'identité internationale de l'étudiant à votre carte bancaire et vous donnant droit à de nombreuses réductions dans les grandes villes → sur présentation de votre carte d'étudiant).

Coût de la vie à Corte

Une fois votre loyer et votre inscription à l'Université de Corse réglés, il vous faudra assurer vos dépenses quotidiennes.

A titre indicatif, voici le prix de certaines denrées alimentaires et d'autres services (tarifs approximatifs en 2010) :

- *1 baguette de pain* : 0.80€
- *1 café (dans un bar)* : 1€ à 1.30€
- *1 journal quotidien* : 0.90€
- *1 pizza (dans une pizzeria)* : à partir de 8€
- *1 place de cinéma* : 5€ (tarif étudiant)
- *1 litre d'essence sans plomb* : 1.37€
- *1 litre de diesel* : 1.25€
- *1 timbre poste* (lettre prioritaire 20g pour envoi en France) : 0.56€
- *1 timbre poste* (lettre prioritaire 20g) :
 - ✓ pour envoi vers l'UE et Suisse → 0.70€
 - ✓ pour envoi vers le reste du Monde → 0.80€

Se restaurer

- Le restaurant universitaire et les cafétérias gérées par le CROUS sur les campus de l'Université de Corse à Corte :
Le CROUS de Corse (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Sociales) propose aux étudiants des solutions de restauration variées à des prix adaptés à leur budget.
Elle met à votre service 1 Restaurant Universitaire et 3 Cafétérias.

Vous trouverez :

- ✓ Sur le Campus Mariani :
 - Le Restaurant universitaire, le « R.U » (Rez-de-chaussée de la Résidence Universitaire Pascal Paoli II).
 - Prix du repas pour les étudiants : 2,90€ (prix indicatif)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 11h30 à 13h30 et de 19h à 20h30, le samedi : de 12h à 13h et de 19h à 20h (fermé le Dimanche)

NB : Le menu de la semaine est affiché à l'entrée du restaurant ainsi que sur votre Espace Numérique de Travail (E.N.T) sur Paoli-Info.

→ La Cafétéria du Campus Mariani (devant l'entrée du restaurant universitaire)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 14h et de 17h à 22h (Fermée le samedi et le dimanche)

✓ Sur le Campus Grimaldi :

→ La Cafétéria du Campus Grimaldi

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 14h et de 17h à 22h (Fermée le samedi et le dimanche)

→ La Cafétéria de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 18h (fermé le samedi et le dimanche)

✓ Info Carte CROUS :

Pensez à vous procurer la Carte CROUS qui se présente sous la forme d'un porte-monnaie électronique (PME) rechargeable par le biais de chèque, carte bancaire ou espèces (points de rechargement : Restaurant universitaire, accueil du CROUS, Cafétérias). Elle vous permet de régler vos consommations dans les cafétérias, les distributeurs automatiques et au restaurant universitaire sans que vous ayez à vous soucier de la monnaie !

- **Les restaurants en ville**

A Corte en général, et sur le Cours Paoli notamment, vous trouverez de nombreux restaurants (cuisine traditionnelle corse, cuisine du monde, cuisine gastronomique, pizzerias...) ainsi que des snacks, sandwicheries et boulangeries si vous disposez de peu de temps pour vous restaurer. A noter également que certains commerces proposent des services de vente à emporter ainsi que de livraison.

A titre indicatif, le prix d'un plat du jour s'élève généralement à 10-12€, et il vous faut compter 20 à 25€ pour un repas comprenant un plat, un dessert et une boisson dans un restaurant classique.

Vous trouverez également de nombreux cafés et bars en Centre-ville.

- **Faire ses courses à Corte**

Corte compte 1 seul supermarché (à proximité de la gare de Corte), et de nombreuses supérettes et commerces alimentaires de proximité (boucheries, alimentations, boulangeries...) en Centre-ville. Vous pourrez aisément y trouver des produits du terroir corse tout comme les produits issus de la grande distribution (grandes marques nationales et internationales).

Garder le contact

- **Les téléphones portables**

Il existe plusieurs opérateurs de téléphonie mobile en France.

Pour bénéficier de leurs services si vous disposez déjà d'un téléphone portable, il est préférable que vous achetiez une carte SIM une fois arrivé en France afin d'obtenir un numéro de téléphone français. Vous aurez le choix entre la souscription d'un forfait mensuel (gamme très étendue chez tous les opérateurs), ou bien le rechargement par carte prépayée afin de gérer vos consommations au gré de vos besoins. Cela vous permettra de réduire le montant de vos communications passées en France. Il existe quelques magasins de téléphonie mobile à Corte où vous pourrez soit acheter un téléphone mobile si vous n'en disposez pas, soit acheter une carte SIM uniquement, soit souscrire un forfait. Si vous optez pour le rechargement par carte prépayée, vous pourrez recharger votre compte dans les magasins de téléphonie mobile, dans les bureaux de tabac, au guichet de la Poste, dans certains distributeurs automatiques de billets ou sur le site web de l'opérateur choisi.

Pensez à vérifier avant votre départ pour la Corse que votre téléphone est « débloqué » afin que vous puissiez y mettre une carte SIM française ! Renseignez-vous auprès de votre opérateur dans votre pays.

Toutefois, si vous disposez d'un téléphone portable et d'une carte SIM dans votre pays et que vous avez activé les options appropriées auprès de votre opérateur avant votre arrivée en Corse, vous pourrez vous servir de votre numéro et utiliser les réseaux français mais cela vous coûtera assez cher.

- **Les téléphones fixes**

Il y a des cabines téléphoniques à Corte (dont une sur le Campus Mariani). Vous pourrez acheter des cartes téléphoniques pré-payées dans les bureaux de tabac et à la Poste.

Indicatif téléphonique

Pour passer un appel en France depuis l'international, il vous faut composer le 00 33 (indicatif téléphonique de la France), puis composer le numéro sans le 0.

Exemple : pour joindre le 04 95 45 00 51 depuis l'étranger, il vous faut composer le numéro comme suit : 00 33 4 95 45 00 51.

Pour joindre ce numéro une fois que vous êtes en France, il vous faut le composer comme suit : 04 94 45 00 51.

NB : Pour émettre des appels vers votre pays depuis la France, renseignez-vous sur l'indicatif international de votre pays à composer !

- **La Poste**

Elle se situe en ville près de la Place Padoue.

- **Les chaînes de TV**

A Corte, vous capterez les grandes chaînes nationales du canal hertzien (TF1, France 2, France 3, Canal +, Arte, M6, TMC) et une chaîne régionale sur la 3 (France 3 Corse Via Stella). Vous aurez également la possibilité de capter les grandes chaînes de votre pays en vous abonnant à la télévision par satellite (ou en captant la TNT le cas échéant).

- **Les fréquences radio**

A Corte, vous pouvez capter des radios nationales (NRJ : 91.6 FM, Fun Radio : 87.7 FM, Nostalgie Corse : 97.5 FM, France Culture : 99.0 FM, France Inter : 89.8 FM, France Musiques : 95.6 FM), des radios régionales (RCFM : 100.00 ou 102.05 FM, Alta Frequenza : 104.0 FM, Salve Regina : 100.4 FM).

- **La presse locale/nationale/internationale**

Il existe 2 quotidiens régionaux en Corse : *Corse-Matin*, et le tout nouveau quotidien régional *24 ore*. Chaque lundi, une page du *Corse-Matin*, est consacrée à la vie à l'Université de Corse.

Il existe des magazines régionaux corses généralistes ou spécialisés en vente chez les marchands de journaux. Vous y trouverez également la presse nationale et internationale.

A noter : la consultation gratuite de la presse locale, nationale et internationale est possible à la Bibliothèque universitaire de l'Université de Corse.

Se divertir

Pour repartir de bon pied et suivre ses études sereinement, il est bon de se « vider la tête » en se distrayant un peu !

- **A l'Université de Corse**

Les services référents pour votre divertissement sont le Centre Culturel Universitaire (CCU), le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) ainsi que les associations étudiantes (voir rubrique *Les Services aux étudiants : des unités à l'écoute de vos besoins ! dans la section « 2. Choisir l'Université de Corse : un pari gagnant ! » de ce guide*).

NB : l'Union des Etudiants Internationaux de Corse (UEIC) organise des événements et des sorties tout au long de l'année pour les étudiants internationaux. N'hésitez pas à vous en rapprocher ! Le siège de l'association se situe au CROUS de Corse sur le Campus Mariani.

Consultez également le service culturel du CROUS de Corse (Campus Mariani) qui apporte un appui organisationnel aux initiatives événementielles des associations étudiantes.

A noter que l'Université de Corse dispose d'une salle de spectacles (l'Espace Culturel Natale Luciani sur le Campus Mariani) ainsi que d'une Halle des Sports (Halle Raymond Montet) sur le Campus Mariani.

- **A Corte**

En dehors de l'Université, Corte dispose d'1 Cinéma, d'1 musée régional (le Musée de la Corse), de vidéo-clubs, de 2 discothèques, de nombreux bars et « avant-boîtes », d'1 médiathèque mais aussi de nombreuses installations sportives (1 piscine, 2 stades avec pistes d'athlétisme, 4 courts de tennis...).

Toutefois, la plus grande richesse de Corte reste son patrimoine naturel exceptionnel au cœur de la montagne corse qui vous ouvre la voie à de nombreuses activités de pleine nature : randonnées pédestres, équitation, escalade, baignades en rivières (l'été seulement !), canyoning... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les niveaux !

Corte célèbre la St Théophile, organise sa propre foire (*A Fiera di Corti*) et accueille un festival international de Folklore à la belle saison. Cette liste n'est pas exhaustive : pour plus d'informations, contactez l'Office de Tourisme Corte-Centre Corse situé dans la citadelle de Corte (en face du Musée de la Corse) au 00 33 4 95 46 26 70, ou sur le site www.corte-tourisme.com.

Pensez également à visiter les différents festivals et foires qui se déroulent en Corse tout au long de l'année (voir la rubrique *Goûter, voir, écouter, sentir et toucher la Corse* dans ce guide).

Contacts en cas d'urgence

Pompiers : 18

Hôpital de Corte : +33 04 95 45 05 00

SAMU : 15

Dispensaire de Corte : +33 (0)4 95 46 06 45

Gendarmerie de Corte : +33 (0)4 95 46 04 81

PC Neige de Corte (état d'enneigement des cols et praticabilité de routes) : +33 (0)4 95 46 17 12

Goûter, voir, écouter, sentir et toucher la Corse : bref aperçu des patrimoines insulaires à découvrir pendant son séjour

Cette section vise à vous transmettre des informations sur les différentes composantes du patrimoine insulaire afin de faire plaisir, ou de vous faire plaisir !

Le patrimoine gastronomique corse

Depuis quelques années déjà, de nombreux producteurs insulaires se sont engagés dans une démarche qualité afin de garantir la qualité gustative de leurs produits. Cela se traduit notamment par des modes de production alliant tradition et modernité, ainsi qu'une certaine traçabilité tout au long de la chaîne de production.

Durant votre séjour en Corse, nous vous invitons à découvrir les produits identitaires de notre terroir gastronomique. Nous vous proposons ci-après de goûter ces quelques produits alimentaires emblématiques de la production corse, certains ayant obtenu un Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) pour saluer leur qualité. Ces produits sont disponibles soit chez les producteurs, soit dans les commerces de proximité, soit dans les supermarchés :

- *les Miels*
- *les Vins*
- *la Farine de Châtaigne*
- *les Canistrelli (gâteaux secs)*
- *l'Huile d'Olive*
- *le Brocciu (fromage frais typique corse)*
- *les Fromages fermiers (au lait de chèvre, de brebis ou un mélange des deux laits)*
- *la Charcuterie (Prisuttu, Coppa, Lonzu, Saucisson)*
- *les Clémentines de Corse*
- *les produits issus de l'Agriculture Biologique.*

Pour partir à la rencontre des producteurs durant votre séjour, nous vous suggérons de consulter le site web des *Routes des Sens Authentiques* de Corse. Vous pourrez ainsi vous livrer à un exercice de tourisme gastronomique dans un environnement hors du commun !

http://www.corsica-terroirs.com/ROUTES-DES-SENS-AUTHENTIQUES_a13.html

L'artisanat corse

La Corse compte un grand nombre d'artisans passionnés et mus par l'amour de leur métier. Dans la gamme de produits artisanaux corses, les productions les plus remarquables et emblématiques sont :

- *la coutellerie*
- *la poterie*
- *le corail corse (dont la couleur rouge prononcée marque la spécificité)*
- *les yeux de Sainte-Lucie (montés en bijoux)*
- *Vannerie*
- *Laine*
- *Huiles essentielles*

La musique corse

La musique occupe une place toute particulière, voire centrale, dans la culture corse par l'intermédiaire de laquelle la langue corse est mise à l'honneur. Qu'il s'agisse de chants sacrés ou liturgiques, de *paghjelle* (chants traditionnels *a capella* dont la musicalité est assurée par le simple son des voix, qui appartiennent désormais au Patrimoine Mondial Immatériel de l'UNESCO), de *chjam'è rispondi* (ce jeu d'interjections verbales spontanées et chantées par au moins 2 personnes), de groupes musicaux traditionnels corses emblématiques de notre culture ou encore de groupes musicaux modernes, la musique est un vecteur de communication privilégié en Corse.

De nombreux groupes et chanteurs se produisent sur l'île tout au long de l'année, et le Centre Culturel Universitaire (CCU) de l'Université de Corse organise la venue de plusieurs d'entre eux dans le cadre de *Corsic'Artisti* à l'espace culturel Natale Luciani (*Campus Grimaldi*).

Il existe un disquaire à Corte chez qui vous pourrez retrouver les grands classiques de la chanson et de la musique corses.

Les festivals et foires de Corse : des temps forts à ne pas manquer !

- Les foires rurales
 - ✓ A Fiera di a Castagna (la Foire de la Châtaigne) : début décembre à Bucugnà (Bocognano)
 - ✓ A Festa di l'Oliu Novu (la Foire de l'Huile Nouvelle) : fin mars à Santa Lucia di Tallà (Sainte-Lucie de Tallano)
 - ✓ A Fiera di u Casgiu (la Foire du Fromage) : début mai, à Venacu (Venaco)
 - ✓ A Tumbera di Rennu (fête de l'abattage) : début février, à de Rennu (Renno)

- ✓ A Fiera di u Vinu (la Foire du Vin) : début juillet, à Luri
 - ✓ A Fiera di l'Alivu (la foire de l'olive) : fin juillet, à Montegrossu (Montegrosso)
 - ✓ U Mele in Festa (le Miel en Fête) : fin septembre, à Murzu (Murzo)
 - ✓ A Fiera di a Nuciola (la fête de la Noisette): fin août, à Cervioni (Cervione)
 - ✓ A Fiera di l'Allevu è di Carne Corsa (Foire de l'élevage et de la viande corse): fin juillet, au Col de Pratu
 - ✓ A Fiera di u Turisimu campagnolu (la Foire du Tourisme Rural): début août, à Filitosa
 - ✓ Journées nationales de la Clémentine : dernier week-end d'octobre, à Antisanti
 - ✓ A Fiera di u Niolu (la Foire du Niolu) : aux alentours du 8 septembre, à Casamaccioli
- Les festivals majeurs
 - ✓ Festiventu (Festival du Vent) à Calvi (fin octobre)
 - ✓ Nuits de la Guitare à Patrimonio (mi-juillet)
 - ✓ Festival B.D à Bastia (début avril)
 - ✓ Festival Mare in Festa à Solenzara (début octobre)